



Numéro 92-380-XIF au catalogue

Âge, sexe, état matrimonial et union libre

Rapport technique du recensement de 2001



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Âge, sexe, état matrimonial et union libre

	Page
INTRODUCTION	2
1. COLLECTE DES DONNÉES ET COUVERTURE	3
1.1 Généralités.....	3
1.1.1 Méthodes de collecte	3
1.1.2 Études spéciales sur la couverture	3
1.2 Questionnaire et instructions	4
2. DÉPOUILLEMENT	6
2.1 Généralités.....	6
2.1.1 Dépouillement regional.....	6
2.1.2 Imagerie.....	7
2.1.3 Vérification interactive	8
2.1.4 Codage automatisé	9
2.1.5 Contrôle et imputation	9
2.1.5.1 Généralités.....	9
2.1.5.2 Étude sur la classification des logements (ÉCL)	10
2.1.5.3 Pondération.....	11
2.2 Variables démographiques – Pré-traitement.....	11
2.2.1 Vérification interactive – Processus <i>Dispatch</i>	11
2.2.2 Codage automatisé	11
2.3 Variables démographiques – Traitement.....	12
2.3.1 Stratification.....	12
2.3.2 Contrôle et imputation	14
2.3.2.1 Contrôle	15
2.3.2.2 Imputation	17
2.3.3 Parachèvement	18
3. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	19
3.1 Généralités.....	19
3.2 Variables démographiques.....	19
3.2.1 Comparaison des données-échantillon, phase 1 et phase 2	19
3.2.2 Évaluation des données intégrales	21
4. COMPARABILITÉ CHRONOLOGIQUE	34
5. CONCLUSION	38
 ANNEXES	
Annexe A. Glossaire	39
Annexe B. Règles de contrôle	40
Annexe C. Tableaux.....	47
Annexe D. Produits et services du recensement de 2001	73
BIBLIOGRAPHIE	74

Introduction

Le recensement de 2001 a nécessité la participation de l'ensemble de la population canadienne, soit environ 30 millions de personnes réparties sur un territoire couvrant 9 millions de kilomètres carrés. Une entreprise de cette envergure a constitué un énorme défi à relever. Même si des normes de qualité rigoureuses régissent la collecte et le traitement des données, et malgré les efforts déployés afin de réduire la non-réponse, à l'aide des communications notamment, il est impossible de supprimer toutes les erreurs. Bien que ce terme ne signifie pas nécessairement que des fautes ont été commises, certains éléments d'erreur sont inévitables compte tenu des décisions prises afin de limiter les coûts du recensement.

Statistique Canada s'est engagé à expliquer les méthodes et les concepts utilisés pour recueillir et pour traiter les données; il doit en outre renseigner les utilisateurs sur la qualité des données produites, ainsi que sur d'autres caractéristiques des données qui pourraient limiter leur utilité ou leur interprétation. Le présent rapport vise à informer les utilisateurs de la complexité des données et des problèmes susceptibles d'influer sur la façon de les utiliser. Il explique le cadre théorique et les définitions ayant servi à recueillir les données, ainsi que les circonstances inhabituelles pouvant avoir une incidence sur la qualité des données. Par ailleurs, il traite la saisie des données, le contrôle et l'imputation, ainsi que la comparabilité chronologique des données.

La série des **Rapports techniques du recensement de 2001** comprend 16 rapports portant sur les variables du Recensement de la population de 2001, ainsi que sur la *Couverture et l'Échantillonnage et la pondération*.

Le présent rapport porte sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre. Il a été préparé par la Division de la démographie, avec le concours du personnel de la Division des opérations du recensement et de la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Les utilisateurs trouveront des renseignements supplémentaires sur les concepts, les variables et la géographie du recensement dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (n° 92-378-XIF au catalogue), de même qu'un aperçu des différentes étapes du recensement dans *Le recensement de 2001 en bref* (n° 92-379-XIF au catalogue).

1. Collecte des données et couverture

Cette étape du processus du recensement vise à faire en sorte que les quelque 11,8 millions de ménages du Canada soient dénombrés. Le recensement vise l'ensemble de la population du Canada, qui comprend les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux. Les résidents non permanents sont les personnes au Canada qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux.

Le recensement dénombre également les citoyens canadiens et les immigrants reçus qui sont temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement. Il s'agit, par exemple, des fonctionnaires fédéraux et provinciaux en poste à l'extérieur du Canada, du personnel des ambassades canadiennes à l'étranger, des membres des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger et des Canadiens qui se trouvent à bord de navires marchands. En raison du dénombrement des personnes se trouvant à l'extérieur du pays, le recensement du Canada est un recensement *de jure* modifié.

1.1 Généralités

1.1.1 Méthodes de collecte

Pour assurer la meilleure couverture possible, le pays est divisé en petits secteurs géographiques appelés secteurs de dénombrement (SD). Chaque recenseur est responsable d'au moins un SD. Le nombre optimal de ménages dans un SD varie de 175 en région rurale à 600 en région urbaine. Au recensement de 2001, on comptait 42 851 secteurs de dénombrement au Canada, et 38 000 personnes ont été affectées à la collecte des données.

En 2001, environ 98 % des ménages ont été recensés selon la méthode de l'autodénombrement. Aux termes de cette méthode, un recenseur livre un questionnaire à chaque ménage au cours des deux semaines précédant le jour du recensement et un adulte ou un membre responsable du ménage est invité à remplir le questionnaire pour tous les membres du ménage, puis à le retourner dans une enveloppe-réponse.

Par ailleurs, environ 2 % des ménages ont été dénombrés par interview lors du recensement de 2001. Selon cette méthode, un recenseur visite le ménage et remplit lui-même un questionnaire pour le ménage par interview. Cette méthode est normalement utilisée dans les régions éloignées et nordiques du pays, de même que dans la plupart des réserves indiennes. Elle est en outre utilisée dans certaines régions urbaines où l'on estime qu'il existe une forte probabilité que les répondants ne retournent pas leur questionnaire.

1.1.2 Études spéciales sur la couverture

Comme il est pour ainsi dire impossible d'obtenir une couverture complète (100 %) lors d'une enquête d'une telle envergure, la collecte des données a fait l'objet d'un certain nombre de vérifications. Des études visent à mesurer l'ampleur des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont omis, dénombrés à tort ou comptés deux fois. Il s'agit de la vérification des logements inoccupés, de la contre-vérification des dossiers et de l'étude sur le surdénombrement. On se penche sur ces études dans le rapport technique du recensement de 2001 sur la *Couverture* (n° 92-394-XIF au catalogue), prévu pour la mi-novembre 2004.

1.2 Questionnaire et instructions

Six types de questionnaires ont été utilisés pour recueillir les données du recensement de 2001. Un questionnaire 2A (questionnaire abrégé) a été distribué à 4 ménages sur 5, alors que le reste des Canadiens ont reçu un questionnaire 2B, 2C ou 2D (questionnaire complet). Les questionnaires 3A et 3B ont été utilisés dans les logements privés pour dénombrer les résidents habituels désireux d'être dénombrés séparément et dans les logements collectifs.

Les données sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre ont été recueillies auprès de l'ensemble de la population à partir des questions 2 à 5 figurant sur l'ensemble des questionnaires.

Sexe

Aucune instruction n'accompagnait cette question et les cercles à cocher étaient placés l'un au-dessus de l'autre.

2 SEXE	01. 01 <input type="radio"/> Masculin 02 <input type="radio"/> Féminin
---------------	--

Date de naissance

La réponse fournie à la question sur la date de naissance sert à calculer l'âge du répondant à la date du 15 mai 2001. Les instructions pour cette question ont été modifiées quelque peu afin de permettre l'ajout de nouvelles catégories de réponse à la question Lien avec la Personne 1. De plus, le « 1 » pré-imprimé dans la case « Année » a été enlevé.

3 DATE DE NAISSANCE Exemple : Jour Mois Année 23 02 1954 Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.	Date de naissance Jour Mois Année 03 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
---	--

État matrimonial

La question et les instructions pour cette question n'ont pas changé par rapport à 1996. Deux changements ont eu lieu quant à la présentation des catégories de réponses. La catégorie « Célibataire (jamais marié) » a été reformulée afin d'être cohérent avec la version anglaise. Ce libellé a été remplacé par « Jamais légalement marié (célibataire) ». De plus, la catégorie a été placée en premier lieu dans la liste car elle est la plus fréquemment utilisée.

4 ÉTAT MATRIMONIAL Cochez «(X)» un seul cercle.	04 <input type="radio"/> Jamais légalement marié (célibataire) 05 <input type="radio"/> Légalement marié (et non séparé) 06 <input type="radio"/> Séparé, mais toujours légalement marié 07 <input type="radio"/> Divorcé 08 <input type="radio"/> Veuf ou veuve
---	--

Union libre

Lors du recensement de 2001, il était maintenant possible pour les personnes de même sexe vivant en union libre de l'indiquer. De ce fait, l'instruction a été modifiée pour refléter ce changement.

5 CETTE PERSONNE VIT-ELLE AVEC UN PARTENAIRE EN UNION LIBRE?

*Par **union libre**, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.*

09 Oui

10 Non

2. Dépouillement

Cette étape du processus du recensement consiste à assurer le dépouillement de tous les questionnaires remplis, depuis la saisie des données jusqu'à la constitution d'une base de données d'extraction exacte et complète. La base de données finale a été transférée au Projet d'évaluation de la qualité des données, en vue de la détermination de la qualité globale des données, et au Projet de la diffusion, en vue de la production et de la commercialisation des produits et services du recensement de 2001. En 2001, cette étape visait en outre la création d'un système d'extraction d'images donnant accès aux images de tous les questionnaires et de tous les registres des visites, de façon à éliminer la manutention de milliers de boîtes et de documents papier lors des processus subséquents nécessitant la consultation de l'original des formules du recensement, comme lors des recensements antérieurs.

2.1 Généralités

2.1.1 Dépouillement régional

L'équipe du dépouillement régional était responsable du codage manuel des réponses relatives à l'industrie et à la profession ainsi que de la saisie de l'information figurant dans les questionnaires en format électronique pour les systèmes de traitement ultérieurs. Étant donné l'énorme volume de questionnaires et d'information à saisir (plus de 4 milliards de frappes), la tâche du dépouillement régional confie le travail à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), anciennement Revenu Canada, depuis 1981. Ce partenariat permet à l'équipe du recensement de réaliser des économies en mettant à profit le personnel qualifié et l'infrastructure déjà en place à l'ADRC. Lors du recensement de 2001, environ 2 800 employés de l'ADRC ont prêté le serment d'office et de discrétion prévu par la *Loi sur la statistique* en vue d'effectuer les tâches du recensement conformément aux mêmes règles et règlements que les employés de Statistique Canada.

Une fois les activités de collecte relatives à un secteur de dénombrement (SD) terminées, les questionnaires, les cartes géographiques et les registres des visites connexes étaient acheminés dans des boîtes de SD des sous-sections de collecte sur le terrain vers un des huit centres fiscaux de l'ADRC désignés du pays.

La première étape consistait à préparer les questionnaires remplis en vue de la saisie des données. Traditionnellement, elle avait pour objet d'attribuer manuellement des codes aux réponses en lettres fournies par les répondants. En 2001, la plupart des réponses en lettres étaient converties en codes par des systèmes automatisés (voir la section 2.1.4). Les seules réponses en lettres devant être codées manuellement lors du recensement de 2001 étaient celles du questionnaire complet portant sur les questions relatives à l'industrie et la profession. Des travaux de recherche ont été entrepris en vue d'automatiser le codage de ces réponses et on s'attend à disposer d'un système opérationnel pour le recensement de 2006.

Les réponses aux questions sur l'industrie ont été codées à l'ADRC conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), que Statistique Canada utilise comme document normatif depuis quelques années. Le SCIAN a été élaboré afin de fournir au Canada, aux États-Unis et au Mexique un cadre de référence commun pour la production de statistiques sur l'industrie dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cela représente une modification au codage des réponses relatives à l'industrie qui, lors du recensement de 1996, avaient été codées à l'aide de la Classification type des industries (CTI) de 1980. Afin de permettre l'établissement de comparaisons longitudinales, les réponses à la question sur l'industrie du recensement de 2001 sont également codées d'une façon plus automatisée conformément à la CTI de 1980 dans le cadre du codage automatisé (voir la section 2.1.4).

Une fois que les questionnaires avaient été reçus et enregistrés à un des centres fiscaux de l'ADRC et que les codes d'industrie et de profession avaient été attribués, l'étape suivante consistait à trier, étiqueter et mettre en lots les questionnaires en vue de la saisie des données. L'étiquette apposée sur chacun des questionnaires portait un numéro de séquence unique destiné à permettre de contrôler le cheminement du questionnaire tout au long des opérations à l'ADRC. Pour la première fois, l'étiquette comportait aussi un code à barres ayant pour objet de faciliter le balayage du questionnaire lors de la tâche de l'imagerie (voir la section 2.1.2).

Les données étaient ensuite saisies principalement au clavier de terminaux de l'ordinateur central. Afin de vérifier la précision de l'opération de saisie, on saisissait de nouveau les données d'un échantillon de questionnaires dont les données avaient déjà été saisies, et des statistiques sur le contrôle de la qualité étaient produites en comparant entre eux les deux ensembles de données saisies.

Au fur et à mesure de leur saisie, les données étaient transmises en temps réel sur des lignes de communication dédiées à l'ordinateur de l'ADRC à Ottawa. À l'intérieur d'un délai de 24 heures, les données étaient ensuite transférées sur des cartouches magnétiques qui étaient livrées par un transporteur cautionné à Statistique Canada, où elles étaient chargées dans l'ordinateur central. Les questionnaires étaient enfin rassemblés dans leurs boîtes de SD en vue de leur expédition au centre de dépouillement de Statistique Canada à Ottawa.

2.1.2 Imagerie

Lors des recensements antérieurs, les étapes du dépouillement qui nécessitaient la consultation des questionnaires et des registres des visites se faisaient à l'aide des documents papier. En 2001, on a éliminé la nécessité de manipuler les documents papier en créant (par balayage) une image électronique de tous les questionnaires et registres des visites dès leur réception au centre de dépouillement du recensement en provenance des centres fiscaux de l'ADRC. Le personnel des opérations ultérieures pouvait ensuite accéder aux images des questionnaires et des registres des visites à l'aide d'un système d'extraction d'images, plutôt que d'avoir à utiliser les documents papier.

À leur arrivée au centre de dépouillement du recensement de 2001, les boîtes de SD étaient enregistrées et les documents étaient préparés en vue du balayage. Étant donné que les questionnaires et les registres des visites se présentaient sous forme de brochures, il fallait les découper en feuilles détachées pour les passer dans les scanners. Après le découpage, il fallait, dans le cas des questionnaires 2A qui étaient constitués de deux questionnaires (un en français et un en anglais) collés ensemble, séparer la partie du questionnaire vierge de la partie du questionnaire rempli. Les objets qui nuisent au processus de l'imagerie (comme les agrafes) devaient aussi être enlevés. Les questionnaires étaient ensuite mis en lots par SD en vue du balayage.

Les images électroniques des 13 millions de documents ont été créées à l'aide de 15 scanners à haute vitesse fonctionnant cinq jours par semaine, pendant deux quarts de travail par jour. L'identificateur géographique nécessaire pour identifier chacune des images de document était automatiquement attribué à partir du code à barres figurant sur l'étiquette apposée lors des opérations de saisie des données à l'ADRC (voir la section 2.1.1). Un contrôle qualitatif était effectué afin de vérifier que chaque document comportait le nombre approprié de pages et que le nombre de questionnaires de chaque type était exact pour chacun des SD. Une opération spéciale était prévue afin de résoudre les problèmes qui se posaient. Les images étaient alors enregistrées sur des disques optiques à des fins de consultation ultérieure et d'archivage. Lorsque les questionnaires étaient balayés, les images étaient aussi conservées sur une mémoire cache magnétique afin qu'on puisse y avoir accès immédiatement pour les besoins des activités de la tâche de vérification interactive (voir la section 2.1.3).

Les disques optiques sur lesquels sont enregistrées les images sont conservés dans un endroit sûr, où ils ne peuvent être consultés que par les employés dûment autorisés de Statistique Canada.

2.1.3 Vérification interactive

L'objectif principal de la vérification interactive était d'identifier et de corriger les erreurs dans les données dont la résolution exigeait de se référer aux images des questionnaires et/ou des registres des visites. Les données saisies étaient soumises à un ensemble détaillé de règles de vérification pour identifier des erreurs telles que des personnes manquantes ou comptées plus d'une fois dans un ménage; un dénombrement incorrect des résidents étrangers ou temporaires; des ménages associés aux mauvais questionnaires; ou une mauvaise classification de ménages comme occupés ou inoccupés. Un examen exhaustif de l'information des formules associées à chacun des problèmes était effectué pour déterminer la correction appropriée. Dans certains cas il fallait ajouter et/ou éliminer des personnes ou des ménages; par conséquent, ce processus avait une incidence sur les chiffres de population produits par le recensement.

Lorsque les cartouches renfermant les données étaient reçues de l'ADRC, elles étaient chargées sur les ordinateurs de Statistique Canada en vue de la vérification interactive. Une série de contrôles structurels étaient alors exécutés, surtout pour vérifier les renseignements inscrits par le recenseur sur la page couverture des questionnaires. Ces contrôles avaient entre autres pour objet d'apparier les types de questionnaire et les types de ménage, de contre-vérifier le nombre de questionnaires, de contre-vérifier le nombre de personnes dénombrées et de vérifier si les identificateurs géographiques étaient bien uniques. Les données sur le revenu étaient aussi soumises à certains contrôles visant à déceler les anomalies et à les soumettre aux spécialistes des données sur le revenu.

Tous les contrôles étaient effectués par SD. Les erreurs étaient balisées, puis corrigées en se reportant aux images des questionnaires et des registres des visites du SD visé. Les corrections apportées aux données électroniques étaient faites à l'aide d'un système interactif sur micro-ordinateur. Certaines corrections étaient également notées sur les images de questionnaire à l'aide d'un processus appelé « annotation ».

Une fois que la boîte de SD avait été soumise à tous ces contrôles, on procédait à une vérification manuelle et automatique du numéro d'îlot transcrit par le recenseur de la carte de SD au questionnaire et au registre des visites.

Un programme national des îlots géographiques a été mis en œuvre pour la première fois en 2001. Un îlot est fondamentalement le plus petit secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues ou des routes, des lacs et des cours d'eau. Dans les centres urbains, les îlots correspondent en général aux pâtés de maisons. Dans les régions rurales, ils forment des secteurs beaucoup plus vastes, mais toujours délimités par des traits identifiables sans être fractionnés par aucun trait important. Les îlots sont regroupés afin de former des SD, qui sont utilisés pour les besoins de la collecte des données, et des aires de diffusion (AD), qui sont utilisées pour les besoins de la diffusion des produits et services du recensement.

Pendant les opérations de collecte sur le terrain, au moment de livrer un questionnaire à chacun des logements de son SD, le recenseur inscrivait le nom de la personne (si possible) et l'adresse dans son registre des visites. Au même moment, le recenseur transcrivait sur le questionnaire le numéro de la ligne correspondante dans le registre des visites (RV) – numéro qui servait d'identificateur unique du logement – puis transcrivait dans le RV et sur le questionnaire le numéro d'îlot figurant sur la carte. Ces numéros d'îlot ont ensuite été saisis avec les autres données afin que tous les logements du Canada puissent être associés à un îlot.

La dernière étape de la vérification interactive consistait à reformater les données et à les acheminer aux dernières étapes du dépouillement, c.-à-d. le codage automatisé ainsi que le contrôle et l'imputation.

La vérification interactive prévoit aussi un dépouillement spécial afin d'assurer que les Canadiens qui résidaient à l'extérieur du Canada le jour du recensement (personnes à bord des navires de la garde

côtière, des navires de guerre et des navires marchands battant pavillon canadien, membres du personnel diplomatique et membres des Forces armées) ont été dénombrés.

2.1.4 Codage automatisé

Le codage automatisé consistait à convertir en codes les réponses en lettres saisies sur les questionnaires complets lors du dépouillement régional (voir la section 2.1.1), à l'aide d'un fichier de référence automatisé contenant des séries de mots ou d'expressions correspondants. Bien que la majorité des réponses en lettres puissent être codées de façon entièrement automatique, certaines réponses ne peuvent être appariées. Des systèmes de codage interactifs exclusifs sont prévus pour aider des codeurs ayant reçu une formation spéciale et des spécialistes à attribuer un code approprié à toutes les réponses non appariées en examinant les réponses données à d'autres questions et les réponses données par les autres membres du ménage. Ont été soumises au codage automatisé les réponses en lettres aux questions suivantes du questionnaire complet (2B) :

- lien avec la Personne 1;
- langue parlée à la maison;
- langues non officielles;
- première langue apprise dans l'enfance (langue maternelle);
- langues utilisées au travail (nouvelle question en 2001);
- lieu de naissance;
- lieu de naissance des parents (nouvelle question en 2001);
- citoyenneté;
- origine ethnique (ascendance);
- groupe de population;
- bande indienne/première nation;
- lieu de résidence 1 an auparavant;
- lieu de résidence 5 ans auparavant;
- principal domaine d'études;
- religion (question posée pour la dernière fois en 1991);
- lieu de travail;
- industrie selon la CTI de 1980 (première fois en 2001 pour le codage automatisé).

Une fois que toutes les réponses associées à une variable avaient été codées, les données étaient acheminées à l'étape du contrôle et de l'imputation.

2.1.5 Contrôle et imputation

2.1.5.1 Généralités

Les données recueillies lors de toute enquête comportent des omissions ou des incohérences. Ces erreurs peuvent survenir lorsque les répondants fournissent des réponses incorrectes ou incomplètes aux questions ou encore lors du traitement. Par exemple, un répondant peut être réticent à répondre à une question, peut ne pas se rappeler la bonne réponse ou peut mal comprendre la question. De son côté, le personnel du recensement peut coder les réponses incorrectement ou peut faire d'autres types d'erreurs au cours du traitement.

Avant d'être soumis au contrôle et à l'imputation, les questionnaires ont fait l'objet de contrôles manuels spécifiques lors de la collecte. Le personnel sur le terrain les a passés en revue afin de vérifier si des réponses étaient manquantes ou s'il y avait des réponses multiples inacceptables. Les problèmes relevés ont alors été résolus en communiquant avec les répondants pour obtenir l'information désirée. Après la collecte, des contrôles structurels de base ont été appliqués par l'équipe de la tâche de la vérification interactive (voir la section 2.1.3), en se reportant, au besoin, aux images des questionnaires et des registres des visites.

L'épuration définitive des données, faite à l'étape du contrôle et de l'imputation, a été presque entièrement automatisée. Elle consistait à appliquer une série de règles de contrôle détaillées, qui permettaient de repérer les réponses manquantes ou incohérentes. Ces dernières étaient la plupart du temps corrigées en modifiant par imputation la valeur du plus petit nombre de variables possible. L'imputation était faite à l'aide des méthodes dites « déterministe » et/ou « hot deck à changements minimaux ». L'imputation déterministe consiste à corriger les erreurs en inférant la valeur appropriée à partir des réponses à d'autres questions. Quant à l'imputation « hot deck à changements minimaux », on choisit un enregistrement qui comporte un certain nombre de caractéristiques communes à celles de l'enregistrement qui contient une erreur. On emprunte les données de cet enregistrement « donneur » et on les utilise pour changer le plus petit nombre possible de variables nécessaires pour résoudre tous les rejets au contrôle.

Deux systèmes automatisés différents ont été utilisés pour mener à bien ce traitement.

Le système NIM (*Nearest-neighbour Imputation Method*), qui a été élaboré en vue du recensement de 1996 pour faire le contrôle et l'imputation des caractéristiques démographiques de base telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la Personne 1, a été amélioré en vue du recensement de 2001 et implanté dans un système appelé SCANCIR (*Système Canadien de Contrôle et Imputation du Recensement*). Il permet maintenant d'effectuer le contrôle et l'imputation d'autres variables telles que l'industrie, le lieu de travail, le mode de transport et la mobilité. Tout comme en 1996, le système SCANCIR permettait de soumettre les réponses à des contrôles plus détaillés et exacts, tout en préservant les réponses grâce à la méthode d'imputation « hot deck à changements minimaux ».

Le système SPIDER (*System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements*), qui a été utilisé pour traiter les autres variables du recensement telles que la langue maternelle, le logement ou le revenu, permet de traduire les exigences des agents spécialisés, déterminées au moyen de tables de décision logique, en modules exécutables. SPIDER fait appel aux imputations déterministe et « hot deck ».

2.1.5.2 Étude sur la classification des logements (ÉCL)

L'Étude sur la classification des logements consiste à prendre un échantillon, lors de la collecte, de logements ayant été trouvés inoccupés ou de logements dont le ménage était absent. Plus tard, l'ÉCL retourne à ces logements pour déterminer s'ils étaient occupés ou non le jour du recensement, ou s'ils n'auraient pas dû être inscrits parce qu'ils ne correspondaient pas à la définition d'un « logement » aux fins du recensement. Si un logement est occupé, un de deux ajustements distincts sont faits dans la base de données du recensement. Si le logement est inscrit comme étant inoccupé le jour du recensement, on applique alors une technique d'estimation faisant appel à des « additions aléatoires », afin d'ajouter des logements et des personnes dans la base de données du recensement. Au recensement de 2001, 111 628 ménages et 222 720 personnes ont ainsi été ajoutés dans la base de données, afin de tenir compte du nombre estimatif de personnes vivant dans des logements inoccupés. Le deuxième ajustement concerne les ménages absents. Leur nombre a été ajusté en attribuant, dans la base de données du recensement, une nouvelle taille de ménage pour tous les logements qui comptaient un ménage absent. Au total, 143 681 ménages et 317 587 personnes ont été ajoutés à la base de données du recensement en raison de cet ajustement.

2.1.5.3 Pondération

On a recueilli des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre, la langue maternelle et le lien avec la Personne 1 auprès de toute la population. Cependant, la majeure partie des renseignements du recensement proviennent d'un échantillon de 20 % de la population. On a employé la pondération pour reporter, après le contrôle et l'imputation, l'information fournie par l'échantillon à l'ensemble de la population.

La méthode de pondération a fourni, à partir des données-échantillon, des estimations qui étaient entièrement représentatives. Au recensement de 2001, on a fait appel à une technique que l'on appelle estimation de calibrage ou de régression. Cette procédure consiste à ajuster des coefficients de pondération initiaux égalant environ 5 par le plus petit nombre possible permettant de faire correspondre le plus près les estimations échantillonnales (p. ex., nombre d'hommes ou de personnes âgées de 15 à 19 ans) aux chiffres de population établis pour l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et la taille du ménage.

Une fois les données invalides et manquantes corrigées, elles ont été transférées dans les bases de données d'extraction nationales définitives en vue de la réalisation d'études sur la qualité des données et de la diffusion.

2.2 Variables démographiques – Pré-traitement

2.2.1 Vérification interactive – Processus *Dispatch*

Le processus de Dépouillement au bureau central (DBC) de 1996 a été rebaptisé Vérification interactive, tout simplement pour mieux décrire les activités qui ont été entreprises à cette étape. Par contre, le processus *Dispatch* est demeuré essentiellement le même. Le traitement des réponses aux questions sur le sexe, l'état matrimonial et l'union libre n'a pas changé.

Cependant, quelques modifications ont été apportées au traitement des réponses à la question sur la date de naissance, principalement dues au fait que l'année de naissance pouvait s'étendre sur trois siècles (1880 à 2001). Tout comme en 1996, la date de naissance a été séparée en ses composantes principales : jour, mois et année de naissance. Pour calculer un âge provisoire, il fallait, au minimum, une année de naissance valide.

Pour certains cas de réponses partielles, il a été possible de déterminer avec assurance l'intention du répondant. Par exemple, si l'année de naissance était « __ 5 4 », l'année de naissance a été imputée à « 1 9 5 4 » et un âge provisoire a été calculé. Dans d'autres cas de réponses partielles, la réponse à la question Lien avec la Personne 1 a été utilisée pour assigner une année de naissance. Par exemple, si l'année de naissance était « __ 9 8 » et Lien avec la Personne 1 était « Petit-fils de la Personne 1 », l'année de naissance a été imputée à « 1 9 9 8 » et un âge provisoire a été calculé. Dans tout autre cas de réponses partielles où l'année de naissance était ambiguë, aucun âge provisoire n'était calculé.

Dans le cas des réponses dont seul le jour et/ou le mois de naissance étaient manquants ou non valides, le processus *Dispatch* a imputé les données manquantes de façon aléatoire et a calculé ensuite l'âge provisoire. Par conséquent, un jour ou un mois de naissance manquant ou non valide n'empêchait pas le calcul d'un âge provisoire. La grande majorité des réponses (98 %) renfermaient suffisamment de données pour calculer un âge provisoire.

2.2.2 Codage automatisé

Pour le recensement de 2001, tout comme celui de 1996, il a été décidé de ne pas saisir les réponses en toutes lettres fournies aux questions sur le lien avec la Personne 1 et sur la langue maternelle

apparaissant sur les questionnaires abrégés. Ce qui implique que les réponses aux questions en toutes lettres sur ces questionnaires ne sont pas disponibles pour le traitement. Cette décision a une incidence sur le traitement des données démographiques. Les implications de cette décision seront évaluées aux sections 2.3.2 – Contrôle et imputation, 3.2 – Évaluation de la qualité des données et 4 – Comparabilité chronologique.

2.3 Variables démographiques – Traitement

Pour la suite du présent rapport, l'expression « variables démographiques » désignera l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la Personne 1. Comme la variable Lien avec la Personne 1 faisait partie intégrante des contrôles effectués en 2001, elle sera incluse dans la description des changements apportés aux différents systèmes qui ont également eu une incidence sur les variables Âge, Sexe, État matrimonial et Union libre.

Des changements ont été apportés au traitement des variables démographiques dès l'étape de la Vérification interactive (voir la section 2.2.1) et à certains processus subséquents : la stratification et le contrôle et l'imputation. Voici une description des changements ayant influé sur chacun de ces processus.

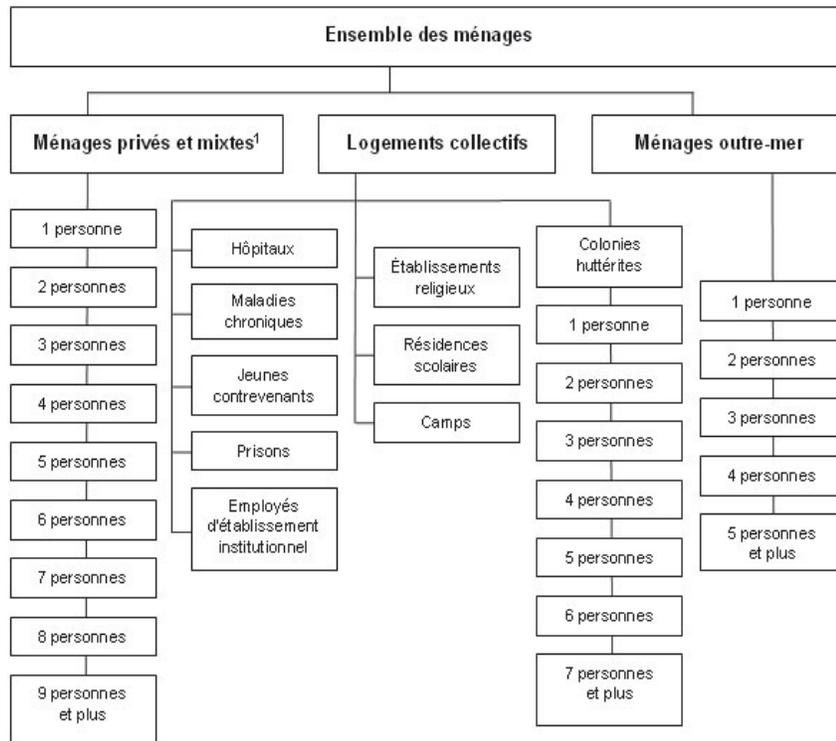
2.3.1 Stratification

La première étape au traitement a été, tout comme en 1996, la stratification. Cette étape est nécessaire afin de regrouper les ménages et les personnes ayant des caractéristiques similaires : région géographique, genre de ménage et composition du ménage. Ces strates permettent au système d'imputation de choisir efficacement un enregistrement donneur dont les caractéristiques démographiques se rapprochent le plus de celles de l'enregistrement à imputer.

Le nombre de strates a été quelque peu réduit passant de 29 strates en 1996 à 23 strates en 2001. Les plus grands changements depuis 1996 ont été motivés par la modification de la classification des logements collectifs. Entre autres, la strate « Hôpitaux » inclut maintenant les hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques en plus des hôpitaux, des hôpitaux psychiatriques et des établissements pour handicapés physiques. La strate résultante, autrefois nommée « Maladies chroniques », est devenue la strate « Personnes âgées » puisqu'elle ne contient que les foyers et résidences pour personnes âgées. La strate « Refuges » est nouvelle en 2001. Cette strate comprend les personnes qui résident dans les refuges, les gîtes pour sans-abri ou autres gîtes avec assistance.

En 1996, les personnes vivant dans les colonies huttérites étaient stratifiées selon la taille de leur ménage. En 2001, ces sept strates ont été agrégées en une seule, étant donné qu'en 2001, la majorité (99,67 %) des personnes vivant dans les colonies huttérites vivaient dans des ménages de sept personnes ou plus. Alors, il n'y avait pas lieu de conserver les sept strates de 1996.

Figure 1. Traitement des données démographiques du recensement de 1996 – Stratification des ménages



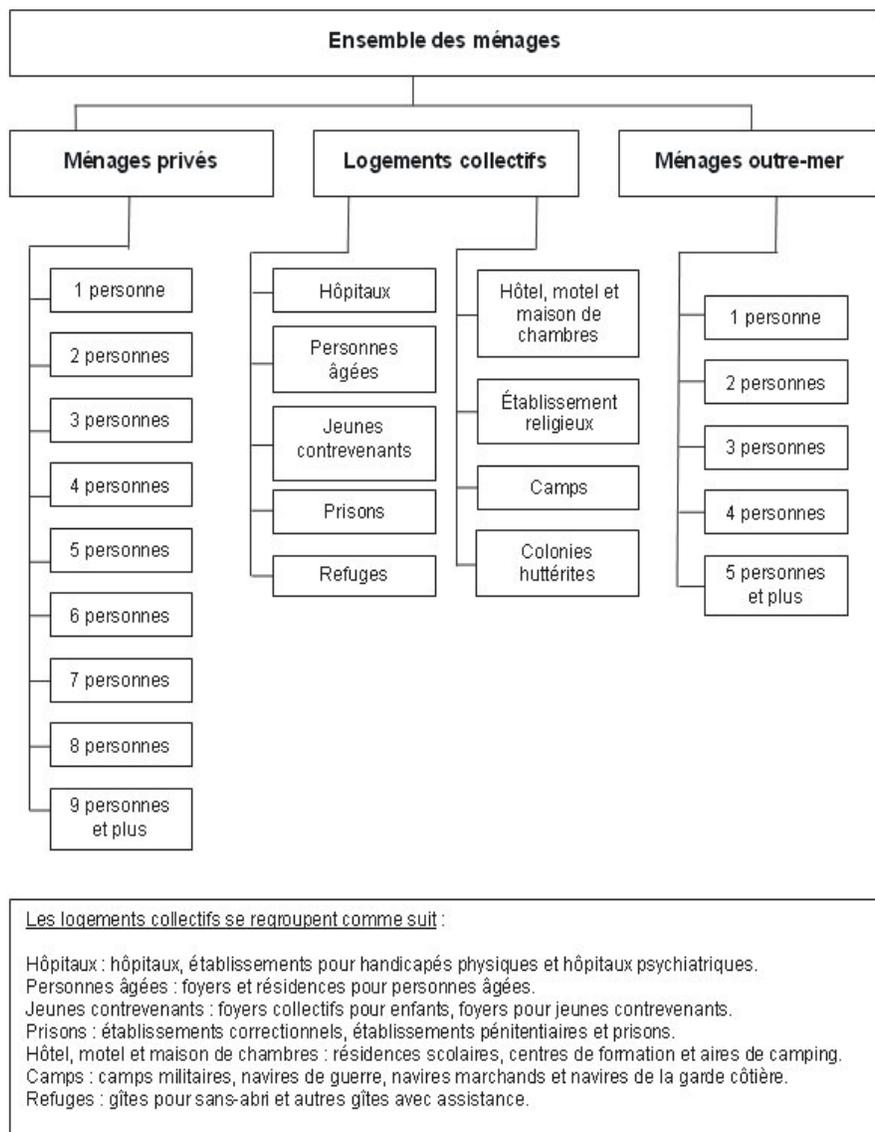
¹ Au moins un membre du ménage n'est pas apparenté par le sang, par alliance ou par adoption. Comprend les terrains de camping et parcs, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les maisons de chambres et pensions, les YM/YWCA, centres d'accueil et refuges, et les autres logements collectifs.

Les logements collectifs se regroupent comme suit :

- Hôpitaux : hôpitaux, établissements pour handicapés physiques, hôpitaux psychiatriques.
- Maladies chroniques : hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques, maisons de repos, foyers pour personnes âgées.
- Jeunes contrevenants : foyers collectifs pour enfants, foyers pour jeunes contrevenants.
- Prisons : établissements correctionnels, établissements pénitentiaires et prisons.
- Camps : camps militaires, navires de guerre, navires marchands et navires de la garde côtière.
- Établissements religieux : établissements religieux.
- Résidences scolaires : résidences scolaires et centres de formation.

Enfin, en 2001, une personne vivant dans un hôtel, motel, aire de camping, etc. était considérée comme vivant dans un logement collectif et ne faisait pas partie de la strate des logements privés.

Figure 2. Traitement des données démographiques du recensement de 2001 – Stratification des ménages



2.3.2 Contrôle et imputation

Tout comme en 1996, les réponses en toutes lettres à la question Lien avec la Personne 1, sur les formulaires abrégés, n'ont pas été saisies. En raison de cette décision, il a fallu effectuer le traitement en deux temps. Dans un premier temps, tous les questionnaires (abrégés et complets) ont été traités sans les réponses en toutes lettres afin de produire les données intégrales (100 %). Ensuite, les questionnaires complets ont été traités de nouveau en tenant compte des réponses en toutes lettres afin de produire les données-échantillon (20 %).

Comme un plus grand nombre de liens avec la Personne 1 sont possibles dans le cas des données-échantillon, l'ensemble des règles de contrôle, pour ces questionnaires, est beaucoup plus détaillé. Une

liste complète des valeurs possibles à la question sur le Lien avec la Personne 1 est disponible à l'annexe B.

Les questions des formulaires abrégés ne pouvaient pas être traitées sans les réponses des formulaires complets, puisqu'il fallait considérer tous les enregistrements comme donneurs possibles, afin d'obtenir des résultats fiables au moment de l'imputation. De même, les questions des formulaires complets ont dû être traitées sans leurs réponses en toutes lettres, durant la première phase du traitement, afin qu'elles soient compatibles avec les réponses tirées des formulaires abrégés.

Durant la deuxième phase du traitement, les données-échantillon brutes ont été traitées au moyen de l'ensemble de contrôles plus détaillé. Une évaluation des deux ensembles de données-échantillon (le premier ayant été traité durant la phase 1 et le deuxième durant la phase 2) se trouve au chapitre 3.

Si l'on fait abstraction des réponses en toutes lettres, le contrôle et l'imputation des données se sont déroulés de la même façon pour les deux phases. Les sections ci-après traitent de ces deux phases et indiquent de quelle façon le traitement des données diffère de celui du recensement de 1996.

2.3.2.1 Contrôle

En 1996, le contrôle des données démographiques a été effectué au moyen du système NIM (*Nearest-neighbour Imputation Methodology*). Il s'agissait, à ce moment, du remplacement du système CANEDIT. NIM a permis d'effectuer des contrôles à la fois sur des variables qualitatives et des variables quantitatives. En 2001, le système NIM a été revu et amélioré. Le système SCANCIR (**S**ystème **C**ANadien de **C**ontrôle et **I**mputation pour le **R**ecensement) a été chargé non seulement du contrôle et de l'imputation des variables démographiques, mais également d'autres variables.

À l'étape du contrôle, le système SCANCIR fait appel à un ensemble de règles de résolution de conflits (règles de contrôle). Ces règles ont été établies pour déterminer si un enregistrement comporte des réponses manquantes, non valides ou incohérentes. Si un tel enregistrement est identifié, il était imputé à l'étape suivante du processus. La liste complète des règles de contrôle est présentée à l'annexe B.

Tout comme en 1996, avant que les contrôles ne soient appliqués, chaque ménage a été soumis à un processus dans le cadre duquel toutes les paires de personnes au sein de chaque ménage ont été évaluées¹. En fait, on a attribué à chaque paire une cote selon la probabilité que ces deux personnes forment un couple (c.-à-d. époux-épouse ou couple en union libre). Pour la première fois en 2001, toutes les paires de personnes ont également été cotées selon la probabilité que cette paire ait une relation de parent à enfant (ou une relation de grand-parent à petit-enfant si le parent est absent). Dans tous ces cas, les paires ayant les cotes les plus élevées sont retenues. Cette étape a permis un contrôle plus efficace des données au sein des couples et des familles au moyen d'un nombre minimal de règles de contrôle.

¹ Ce processus a été effectué par le système FAMFORM. Pour plus de détails, veuillez consulter le Rapport technique du recensement de 2001 : *Familles*, prévu pour la fin novembre 2003.

Voici un exemple de ménage formé de quatre personnes.

	Lien	Âge	Sexe	État matrimonial	Union libre
1	Personne 1	48	M	Légalement mariée	Non
2	Épouse	46	F	Légalement mariée	Non
3	Fils	21		Jamais marié	Non
4	Mère	56	F	Légalement mariée	Oui

Dans l'exemple ci-dessus, les deux premières personnes seraient retenues en tant que couple et les paires de Personnes 1 et 3 ainsi que 2 et 3 seraient retenues comme paires parent-enfant. Si on évalue chaque enregistrement individuellement, la troisième personne comporte une donnée manquante et la quatrième personne a une incohérence entre l'état matrimonial et l'union libre. (Le conflit relevé indique que la personne est légalement mariée et vit en union libre.) Ensuite, en comparant les enregistrements entre eux, il y a une incohérence entre les dates de naissance de la deuxième et de la quatrième personne parce qu'il doit y avoir au moins 15 ans de différence entre un parent et un enfant.

En 1996, un grand nombre de contrôles ont été appliqués aux liens familiaux de base ainsi qu'à d'autres liens, tels que les colocataires et les employés. En 2001, deux nouveautés ont permis d'augmenter grandement le nombre de règles de contrôle. D'abord, le processus par lequel on identifie les paires parent-enfant mentionné précédemment et ensuite, l'ensemble des valeurs que peuvent prendre la variable Lien avec la Personne 1 a doublé entre 1996 et 2001. C'est-à-dire que plusieurs réponses, telles que oncle, tante ainsi que les liens relatifs aux familles des employés entre autres, ne sont plus agrégées dans une catégorie « Autre », et des contrôles sont maintenant possibles sur ces réponses. En fait, un ménage à huit personnes a subi environ 32 000 contrôles.

Les règles de contrôle appliquées à chaque enregistrement et les règles de contrôle appliquées entre deux enregistrements sont dites primaires. Un enregistrement qui n'a pas satisfait toutes les règles de contrôle primaires sera imputé. En 2001, environ 17 % des ménages ont échoué à une ou plusieurs règles de contrôle démographiques primaires.

Tout comme en 1996, une deuxième série de règles de contrôle existe. Il s'agit des règles de contrôle secondaires. Ces règles servent à identifier des enregistrements contenant des données aberrantes.

Voici un exemple de ménage formé de deux personnes.

	Lien	Âge	Sexe	État matrimonial	Union libre
1	Personne 1	22	M	Légalement mariée	Non
2	Fils	3	M	Jamais marié	---

Dans un premier temps, pour la Personne 2, les données pour État matrimonial et Union libre sont manquantes. Alors, cet enregistrement a échoué deux règles de contrôle primaires. Il sera imputé de sorte que le nouvel enregistrement satisfera toutes les règles de contrôle primaires et secondaires. La Personne 1, quant à elle, a satisfait les règles de contrôle primaires, mais a échoué les règles de contrôle secondaires en raison d'une règle selon laquelle il y a aberrance si la personne est veuve et âgée de

moins de 24 ans. Un ménage pourra être considéré comme donneur au moment de l'imputation si et seulement s'il satisfait toutes les règles de contrôle primaires et secondaires.

2.3.2.2 Imputation

Le système SCANCIR utilise la méthode d'imputation hot-deck et applique rigoureusement les règles suivantes :

- le ménage donneur doit ressembler étroitement au ménage rejeté au contrôle;
- les données imputées doivent provenir d'un seul enregistrement donneur;
- les ménages donneurs possibles doivent avoir une chance égale d'être sélectionnés.

De plus, le système SCANCIR a la capacité de classer les membres des éventuels ménages donneurs afin d'améliorer la recherche du meilleur appariement possible avec le ménage rejeté au contrôle. L'étape du classement et de l'appariement permettait parfois de trouver plus d'un donneur possible. Tous les enregistrements donneurs possibles se sont vus attribués une cote, et seulement les donneurs pouvant réduire au minimum le nombre de mesures d'imputation ont été sélectionnés pour créer le bassin d'enregistrements donneurs définitifs. L'enregistrement donneur définitif a ensuite été choisi au hasard dans ce bassin.

Le tableau suivant compare le pourcentage de données imputées en 1996 et 2001. Les taux d'imputation sont à la hausse, mais demeurent néanmoins faibles et répartis dans l'ensemble du pays. Une évaluation détaillée des données est présentée au chapitre 3.

Tableau 1. Taux d'imputation des variables démographiques, Canada et régions, recensements de 1996 et 2001 – données intégrales (100 %)

Variable	Canada	Est	Québec	Ontario	Ouest	Outre-mer
Pourcentage						
1996						
Âge	1,38	1,02	1,22	1,53	1,42	2,54
Sexe	1,56	1,19	1,43	1,76	1,51	2,82
État matrimonial	2,59	1,92	2,72	2,76	2,47	4,38
Union libre	5,88	4,91	5,72	6,23	5,83	8,57
2001						
Âge	2,07	1,50	2,15	2,23	1,96	-
Sexe	2,38	1,95	2,44	2,58	2,20	-
État matrimonial	3,97	3,06	4,74	3,96	3,59	-
Union libre	7,33	5,90	8,54	7,30	6,75	-

Nota : La base de l'Est comprend les quatre provinces de l'Atlantique; la base de l'Ouest comprend toutes les provinces à l'ouest de l'Ontario et les trois territoires; les résidents outre-mer ont été traités au sein de leur province d'origine en 2001.

2.3.3 Parachèvement

Deux mesures additionnelles ont été prises, une fois l'imputation terminée, avant que les données puissent être considérées comme définitives. Depuis 1996, seul le parachèvement de la variable Union libre a été mis de côté. À ce moment, une des lignes directrices établies était qu'il ne fallait pas que la réponse à la question sur l'union libre soit « Oui » si aucun partenaire n'était présent dans le ménage. En 2001, cette vérification a été faite à même les règles de contrôle.

a) Parachèvement des composantes de la date de naissance

Si le système d'imputation n'a pas modifié l'âge d'une personne et que toutes les composantes de la date étaient valides, alors les composantes initiales de la date de naissance sont devenues définitives. Par contre, si l'âge provisoire calculé au moment du *Dispatch* a été changé par le système d'imputation, alors l'année de naissance a été calculée à nouveau pour assurer la cohérence entre les deux variables. De même, si aucun âge provisoire n'a été calculé et que le système d'imputation a dû imputer un âge, alors l'année de naissance sera calculée à nouveau lors de l'étape de parachèvement.

Le jour et le mois de naissance, quant à eux, ont été assignés aléatoirement au moment du *Dispatch* s'ils étaient non valides. Alors, une dernière vérification a été faite pour s'assurer que les dates telles le 30 février ou le 31 novembre sont corrigées.

De cette façon, il a été possible de conserver le plus d'éléments possible parmi les données initiales et de rendre les composantes définitives accessibles pour le traitement d'autres données spécialisées.

b) Dérivation de la variable État matrimonial historique

Cette opération a regroupé les personnes ayant déclaré être légalement mariées et celles ayant indiqué qu'elles vivaient en union libre. Ces personnes forment la catégorie « *Actuellement marié* » pour cette variable.

Les deux étapes du parachèvement ont marqué la fin du traitement des données démographiques. La section suivante montre l'incidence des différents processus sur chacune des variables et évalue les résultats obtenus en les comparant avec des données provenant d'autres sources.

3. Évaluation de la qualité des données

3.1 Généralités

Tout au long des différentes étapes du recensement, on s'est efforcé d'obtenir des résultats de qualité supérieure. Des normes de qualité rigoureuses ont été établies pour la collecte et le traitement des données; par ailleurs, le Programme d'information publique a contribué à réduire les cas de non-réponse. Un Programme d'évaluation de la qualité des données a également été mis sur pied afin de fournir aux utilisateurs de l'information sur la qualité des données du recensement et sur leurs limites.

Malgré les efforts considérables déployés au cours du processus pour obtenir des données de bonne qualité, les données peuvent présenter certaines inexactitudes. Pour évaluer l'utilité des données du recensement dans leurs applications et comprendre les risques qu'il y a à tirer des conclusions ou à prendre des décisions en se fondant sur ces données, les utilisateurs doivent être au fait de leurs inexactitudes et savoir quelles sont leur origine et leur composition.

Parmi la série des **Rapports techniques du recensement de 2001**, les utilisateurs trouveront de l'information détaillée sur la *Couverture* du recensement et sur l'*Échantillonnage et la pondération* dans le recensement de 2001. La diffusion de ces deux rapports est prévue en novembre et décembre 2004.

3.2 Variables démographiques

Le processus d'évaluation des données commence dès la réception des questionnaires et se poursuit après la fin du traitement. Le but de l'évaluation est d'assurer la fiabilité des données. Tout au long du processus, on cherche à répondre à diverses questions : Les répondants ont-ils bien compris les questions? Les systèmes de traitement ont-ils une incidence sur les données? Comment les données se comparent-elles à celles provenant d'autres sources?

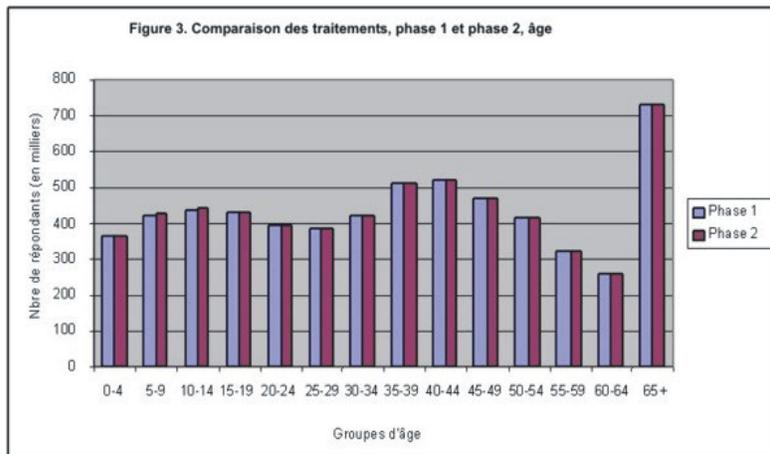
Pour 2001, la première évaluation consistait à identifier les différences entre les données-échantillon selon qu'elles sont traitées avec ou sans les réponses en toutes lettres à la question Lien avec la Personne 1. Depuis 1996, cette évaluation est rendue nécessaire suite à la décision de ne pas saisir les réponses en toutes lettres de la question Lien avec la Personne 1 pour les données intégrales traitées lors de la phase 1. Tel que mentionné précédemment, les questionnaires complets ont été traités une première fois comme faisant partie des données intégrales, sans tenir compte des réponses en toutes lettres, lors de la phase 1. Ils ont été traités une deuxième fois, en tenant compte des réponses en toutes lettres, lors de la phase 2. Comme le montre l'évaluation ci-dessous, peu de différences ont été relevées entre les deux traitements.

3.2.1 Comparaison des données-échantillon, phase 1 et phase 2

Afin d'évaluer les effets du traitement des données avec ou sans réponses en toutes lettres pour la question Lien avec la Personne 1, on a sélectionné les répondants ayant rempli le questionnaire complet, puis comparé les résultats à la sortie des deux traitements.

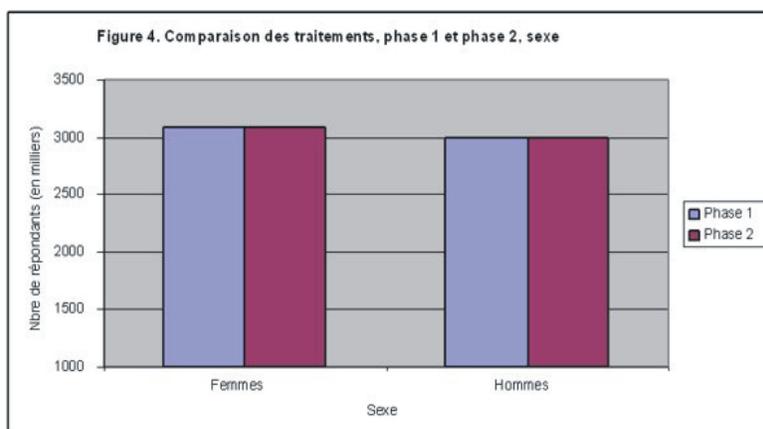
La figure 3 présente les données sur l'âge. Les différences les plus notables se traduisent en un gain de 12 500 personnes pour la population de moins de 15 ans, suite au traitement de la phase 2, soit 0,2 % des données-échantillon.

Figure 3. Comparaison des traitements, phase 1 et phase 2, âge



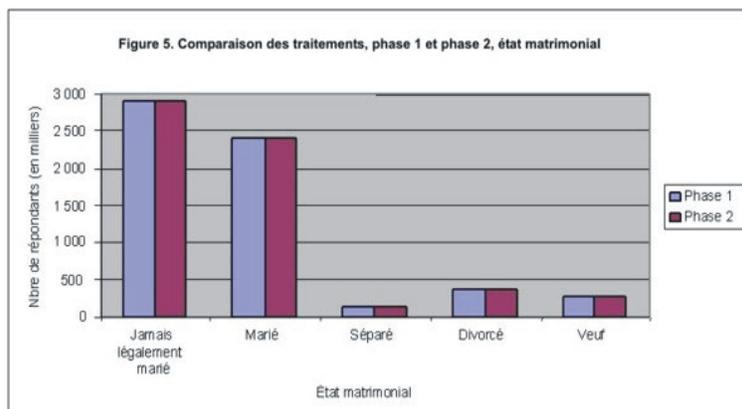
La figure 4 présente les données tirées des réponses à la question sur le sexe. Le traitement différentiel des données a affecté seulement environ 140 enregistrements, ce qui représente 0,002 % des données-échantillon.

Figure 4. Comparaison des traitements, phase 1 et phase 2, sexe



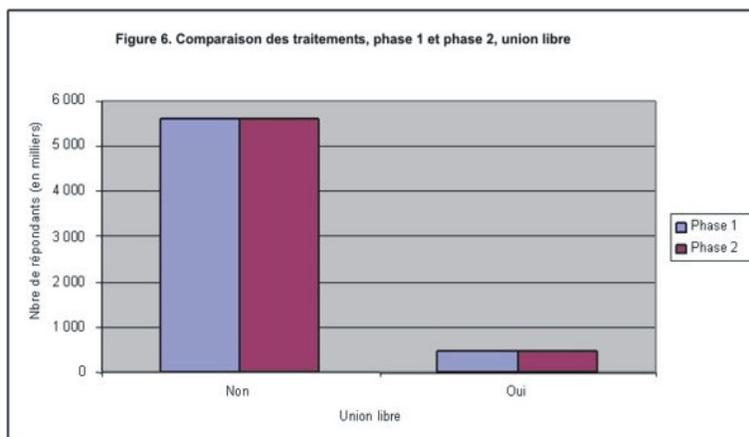
La figure 5 présente les différences obtenues pour la variable État matrimonial. Encore une fois, le fait de tenir compte des réponses en toutes lettres dans le traitement n'a produit que peu de changement. La catégorie « Jamais légalement marié » a gagné environ 1 300 personnes suite au traitement de la phase 2, au profit des catégories « Marié » et « Divorcé ». L'ensemble des variations pour la variable État matrimonial a affecté seulement 0,06 % des enregistrements.

Figure 5. Comparaison des traitements, phase 1 et phase 2, état matrimonial



Finalement, la dernière figure de cette série présente les données relatives à la question sur l'union libre. Lorsque les réponses en toutes lettres de la question Lien avec la Personne 1 sont incluses, seulement 150 enregistrements sont passés de « Non » à « Oui ». Ceci représente 0,002 % des données-échantillon.

Figure 6. Comparaison des traitements, phase 1 et phase 2, union libre



Les données présentées ci-dessus montrent que le fait de ne pas tenir compte des réponses en toutes lettres à la question Lien avec la Personne 1 a peu d'effet sur le résultat final. Par conséquent, les différences observées n'auront pas d'incidence sur l'évaluation des données intégrales présentée ci-après.

3.2.2 Évaluation des données intégrales

Les sections qui suivent présentent une évaluation des données intégrales tirées des questions sur la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre. Pour s'assurer de préserver la haute qualité des données du recensement, on les compare aux données de plusieurs autres sources. Ces sources, soit les statistiques de l'état civil, les estimations démographiques et l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 (Cycle 15), ont toujours fourni des données de grande qualité.

a) Date de naissance

La question sur la date de naissance fournit des données sur le jour, le mois, l'année de naissance et, de ce fait, sur l'âge également.

Le tableau 2 présente la répartition du nombre de naissances par mois, de 1979 à 2000, selon les statistiques de l'état civil et le recensement de 2001. Le tableau est également divisé par périodes qui correspondent à avant et après le jour du recensement. Pour toutes les périodes, les données du recensement demeurent tout à fait comparables aux données de l'état civil. Les plus grandes différences (0,11 %) se trouvent pour les périodes cumulées, soit du 1^{er} janvier au 14 mai et du 15 mai au 31 décembre.

Tableau 2. Répartition de la population née entre 1979 et 2000 selon le mois et la période de naissance, en pourcentage, les statistiques de l'état civil et le recensement de 2001, Canada – données-échantillon (20 %)

Mois et période	Statistiques de l'état civil	Recensement de 2001
Janvier	7,94	7,88
Février	7,63	7,59
Mars	8,72	8,70
Avril	8,63	8,63
1 ^{er} au 14 mai	4,08	4,11
Du 1 ^{er} janvier au 14 mai	37,01	36,90
15 au 31 mai	4,87	4,89
Juin	8,57	8,58
Juillet	8,76	8,75
Août	8,50	8,45
Septembre	8,54	8,56
Octobre	8,19	8,20
Novembre	7,70	7,71
Décembre	7,86	7,95
Du 15 mai au 31 décembre	62,99	63,10
Total	100,00	100,00

Nota : On a utilisé les données-échantillon dans ce tableau afin de ne sélectionner que les personnes nées au Canada.

Le tableau 3 présente la répartition du nombre de naissances par période (avant et après le recensement), de 1979 à 2000, selon les statistiques de l'état civil et le recensement de 2001 pour les provinces et les territoires. Les différences les plus importantes se trouvent à Terre-Neuve et au territoire du Yukon. Les statistiques de l'état civil pour Terre-Neuve sont moins précises en raison de problèmes

de collecte au début des années 1980. De plus, il est difficile d'établir des comparaisons pour le territoire du Yukon en raison du nombre peu élevé d'habitants. Les données du recensement de 2001 dans les autres provinces et territoires ne diffèrent que légèrement des statistiques de l'état civil.

Tableau 3. Répartition de la population née entre 1979 et 2000 selon le mois et la période de naissance, en pourcentage, les statistiques de l'état civil et le recensement de 2001, Canada, provinces et territoires – données-échantillon (20 %)

Province/territoire	1 ^{er} janvier au 14 mai		15 mai au 31 décembre	
	Statistiques de l'état civil	Recensement de 2001	Statistiques de l'état civil	Recensement de 2001
Canada	37,01	36,90	62,99	63,10
Terre-Neuve-et-Labrador	37,95	36,54	62,05	63,46
Île-du-Prince-Édouard	36,98	37,06	63,02	62,94
Nouvelle-Écosse	37,01	36,96	62,99	63,04
Nouveau-Brunswick	36,85	36,79	63,15	63,21
Québec	37,36	37,31	62,64	62,69
Ontario	36,68	36,51	63,32	63,49
Manitoba	37,06	36,59	62,94	63,41
Saskatchewan	37,71	37,28	62,29	62,73
Alberta	37,10	37,21	62,90	62,79
Colombie-Britannique	36,84	37,08	63,16	62,92
Territoire du Yukon	37,37	35,84	62,63	64,16
Territoires du Nord-Ouest	37,08	36,60	62,92	63,40
Nunavut	37,14	36,89	62,86	63,11

Nota : On a utilisé les données-échantillon dans ce tableau afin de ne sélectionner que les personnes nées au Canada.

Les données sur l'année de naissance sont évaluées au tableau 4. La population du recensement de 2001 est répartie selon l'année de naissance et la région. L'indice d'attraction de naissance est également présenté pour évaluer l'effet du traitement sur l'année de naissance.

« La qualité des données sur l'année de naissance a été évaluée en calculant le rapport du nombre de personnes nées durant une année donnée à la moyenne du nombre de personnes nées durant les cinq années centrées sur cette année. Ce rapport est ensuite multiplié par 1 000. Un indice supérieur à 1 000 indique une attraction pour l'année de naissance, tandis qu'un indice inférieur indique l'inverse. En d'autres termes, plus le nombre de naissance est élevé pour l'année de base comparativement aux autres années, plus l'indice sera élevé. Des indices variant entre 975 et 1 025 sont jugés acceptables.²»

Les indices sont calculés au moyen de la formule suivante :

$$\text{Indice} = \frac{\text{Naissances au cours de l'année } x}{\text{Naissances au cours de l'année } x-2, x-1, x, x+1, x+2} \times 5 \times 1\,000$$

² Voir Monette (1997).

Tableau 4. Répartition de la population selon l'année de naissance de 1900 à 2001, Canada et régions, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Année de naissance	Canada		Est		Québec		Ontario		Ouest	
	N ^{bre}	Indice								
1900	1 330	921,7	115	809,9	290	932,5	485	930,9	440	930,2
1901	1 950	888,4	205	985,6	400	840,3	735	919,9	620	865,9
1902	2 810	888,1	255	888,5	630	918,4	1 005	866,4	925	894,6
1903	4 155	928,5	375	939,8	915	934,6	1 510	925,8	1 355	922,4
1904	5 575	897,0	485	891,5	1 195	865,9	2 065	905,3	1 830	910,0
1905	7 885	928,5	675	917,1	1 755	922,2	2 840	915,8	2 615	950,9
1906	10 650	936,6	930	948,0	2 405	943,1	3 985	961,6	3 330	901,7
1907	14 195	956,4	1 215	947,7	3 245	962,6	5 105	950,5	4 620	959,7
1908	18 550	962,0	1 600	955,8	4 150	947,3	6 725	964,3	6 070	971,2
1909	22 930	946,8	1 990	945,4	5 300	956,2	8 200	942,1	7 435	945,4
1910	30 085	991,3	2 635	988,7	6 805	978,7	10 855	995,8	9 795	996,5
1911	35 335	950,9	3 085	947,5	8 215	964,2	12 635	947,9	11 400	945,8
1912	44 845	990,5	4 015	1 015,7	10 295	1 000,9	16 090	989,6	14 445	977,5
1913	52 600	988,1	4 555	982,5	11 985	989,4	18 870	985,0	17 190	992,0
1914	63 510	1 031,7	5 475	1 025,9	14 130	1 008,3	22 845	1 027,4	21 055	1 054,2
1915	69 885	1 007,5	6 050	1 005,7	15 940	997,2	25 345	1 014,3	22 550	1 007,7
1916	76 945	988,0	6 590	969,1	17 715	975,5	28 025	1 001,9	24 620	987,0
1917	83 890	972,3	7 410	980,4	20 150	995,5	29 855	957,1	26 475	970,4
1918	95 160	966,4	8 475	996,5	22 865	995,3	33 785	936,1	30 025	971,8
1919	105 500	946,2	9 265	977,3	24 540	938,8	38 950	943,6	32 745	946,3
1920	130 835	1 049,2	10 785	1 038,6	29 595	1 011,9	49 840	1 065,5	40 610	1 060,6
1921	142 125	1 035,6	11 465	1 035,6	33 545	1 040,0	53 955	1 031,6	43 165	1 037,2
1922	149 895	1 000,0	11 930	1 014,2	35 695	1 001,3	57 350	996,3	44 910	1 000,0
1923	157 870	991,1	11 910	964,6	37 900	984,8	61 405	1 000,9	46 660	990,6
1924	168 720	1 006,2	12 725	987,9	41 515	1 014,8	65 270	1 006,2	49 210	1 003,8
1925	177 820	1 010,8	13 705	1 024,4	43 775	1 007,2	68 770	1 010,2	51 570	1 010,8
1926	184 105	999,9	14 135	1 014,2	45 655	992,0	71 555	1 007,7	52 765	992,6
1927	191 115	1 000,3	14 415	999,2	48 460	1 008,5	73 365	998,6	54 880	995,8
1928	198 855	997,6	14 705	986,0	50 720	1 005,3	76 075	993,2	57 360	999,8
1929	203 395	985,1	15 170	980,4	51 655	980,0	77 570	982,6	58 995	994,3
1930	219 175	1 027,2	16 145	1 002,7	55 785	1 017,6	84 395	1 038,0	62 850	1 028,0
1931	219 775	1 009,2	16 935	1 021,8	56 930	1 017,7	83 330	1 004,2	62 580	1 004,9
1932	225 620	1 014,5	17 550	1 026,6	59 020	1 031,5	85 150	1 006,0	63 900	1 007,4
1933	220 910	981,7	17 070	976,0	56 320	974,0	84 470	988,0	63 050	981,8
1934	226 455	990,4	17 775	992,1	58 030	992,6	85 865	986,6	64 780	992,9
1935	232 385	1 004,7	18 115	995,5	58 805	1 000,0	88 685	1 005,5	66 775	1 010,3

Année de naissance	Canada		Est		Québec		Ontario		Ouest	
	N ^{bre}	Indice								
1936	237 915	1 001,3	19 070	1 011,9	60 145	994,3	91 000	1 005,5	67 700	999,0
1937	238 775	979,6	18 950	971,4	60 720	973,7	90 960	982,1	68 150	983,9
1938	252 510	1 002,1	20 315	1 004,3	64 755	996,3	96 000	1 008,3	71 440	998,5
1939	257 140	986,8	21 085	1 008,6	67 360	989,3	96 450	986,9	72 245	978,3
1940	273 560	999,7	21 725	986,1	72 005	997,9	101 625	996,1	78 210	1 010,2
1941	280 865	979,8	22 450	972,4	75 605	992,6	103 595	974,9	79 210	976,1
1942	304 095	1 012,3	24 580	1 018,9	81 065	1 007,7	112 435	1 015,2	86 015	1 011,0
1943	317 690	1 015,8	25 600	1 011,5	84 810	1 002,7	117 205	1 022,9	90 075	1 020,2
1944	325 780	974,7	26 260	964,0	88 730	992,6	118 910	966,6	91 880	971,5
1945	335 370	939,2	27 650	944,2	92 685	987,8	120 760	914,4	94 280	925,1
1946	388 210	1 033,0	32 110	1 036,1	99 670	1 018,8	145 815	1 048,1	110 605	1 025,4
1947	418 410	1 061,9	34 800	1 068,4	103 255	1 020,0	157 635	1 079,0	122 720	1 075,4
1948	411 270	997,5	34 140	1 003,7	104 795	1 004,4	152 490	994,0	119 845	994,2
1949	416 825	991,2	34 165	992,6	105 770	995,9	153 765	986,5	123 120	992,8
1950	426 870	1 000,3	34 860	1 005,2	108 200	1 001,3	157 355	998,8	126 450	1 000,0
1951	429 170	983,4	34 135	972,3	109 015	990,0	158 100	983,0	127 920	981,2
1952	449 535	998,9	36 100	1 007,6	112 515	993,2	166 025	1 002,1	134 895	997,4
1953	459 735	994,6	36 280	997,8	115 080	992,6	168 940	993,2	139 440	997,1
1954	484 810	1 018,6	37 760	1 015,4	121 620	1 023,7	177 925	1 014,5	147 500	1 020,3
1955	487 970	1 000,2	37 530	994,4	121 480	996,0	179 480	997,7	149 480	1 008,3
1956	497 625	999,1	38 260	1 005,1	123 325	990,5	184 545	1 001,4	151 490	1 001,8
1957	509 225	1 008,5	38 875	1 017,0	128 360	1 018,7	188 620	1 004,4	153 365	1 003,1
1958	510 770	994,7	37 905	984,1	127 770	1 002,0	190 870	990,9	154 225	996,0
1959	519 000	1 001,9	38 560	997,5	129 080	1 008,2	195 470	998,2	155 895	1 002,7
1960	530 775	1 019,7	38 980	1 009,4	129 010	1 012,9	203 575	1 024,6	159 210	1 021,6
1961	520 205	994,9	38 960	1 004,2	125 920	993,5	200 625	996,0	154 700	992,2
1962	521 835	1 001,7	38 675	1 000,5	125 040	997,1	202 930	1 001,6	155 195	1 005,9
1963	522 595	1 024,6	38 805	1 021,5	124 640	1 018,8	204 580	1 024,3	154 565	1 030,6
1964	509 385	1 030,9	37 860	1 027,9	122 395	1 036,3	201 365	1 035,3	147 770	1 021,6
1965	476 170	1 004,5	35 635	1 006,7	113 725	1 008,8	189 145	1 009,9	137 655	993,1
1966	440 505	973,0	33 180	983,7	104 765	980,8	174 480	973,0	128 075	964,0
1967	421 500	971,1	31 510	977,5	98 120	969,3	166 860	970,8	125 005	971,4
1968	416 015	985,8	30 465	979,9	95 050	979,2	164 740	986,5	125 755	991,3
1969	415 950	1 005,2	30 380	995,4	94 485	1 004,4	164 130	1 004,4	126 955	1 009,2
1970	416 055	1 023,9	29 915	999,8	92 925	1 014,1	164 725	1 029,1	128 490	1 030,1
1971	399 475	1 004,2	30 325	1 034,5	89 795	999,3	156 590	1 004,2	122 765	1 000,7
1972	384 295	986,9	28 515	998,5	85 920	970,2	150 160	990,0	119 700	992,6
1973	373 165	976,7	27 430	980,7	86 180	975,8	144 050	977,1	115 500	975,9
1974	373 985	988,6	26 605	971,9	87 965	986,6	142 895	989,2	116 525	993,3

Année de naissance	Canada		Est		Québec		Ontario		Ouest	
	N ^{bre}	Indice								
1975	379 415	1 005,9	26 970	992,9	91 720	1 009,9	143 455	1 008,0	117 265	1 003,3
1976	380 610	1 003,8	27 345	1 000,8	94 015	1 014,1	141 695	1 000,6	117 550	1 000,3
1977	378 705	987,2	27 470	982,1	94 205	990,2	139 455	983,1	117 570	990,7
1978	383 115	983,9	28 230	980,9	95 650	986,9	140 555	980,6	118 675	986,2
1979	396 275	1 005,7	29 840	1 007,7	100 085	1 023,6	144 070	996,9	122 280	1 001,2
1980	408 160	1 020,9	31 010	1 014,6	100 620	1 029,1	150 900	1 028,4	125 625	1 007,1
1981	403 975	996,9	31 505	999,2	98 315	1 013,6	147 625	989,5	126 535	992,2
1982	407 515	996,6	32 240	1 004,8	94 195	988,3	150 510	991,8	130 570	1 006,4
1983	410 325	1 000,2	33 060	1 019,9	91 745	983,4	152 870	998,4	132 645	1 009,4
1984	414 480	1 008,7	32 615	1 005,3	91 670	1 005,0	156 870	1 013,0	133 325	1 007,1
1985	414 870	1 013,5	32 660	1 015,8	90 560	1 010,4	157 690	1 013,5	133 965	1 014,9
1986	407 310	998,1	31 645	998,7	87 895	988,2	156 340	1 001,9	131 430	1 000,3
1987	399 815	979,5	30 785	981,5	86 280	966,3	154 160	984,6	128 595	981,9
1988	403 860	985,0	30 730	987,2	88 305	971,0	155 175	985,0	129 655	994,3
1989	415 025	1 009,0	31 010	1 009,2	93 405	1 006,1	159 460	1 008,9	131 155	1 011,3
1990	424 015	1 026,7	31 480	1 036,6	98 840	1 042,8	162 550	1 023,4	131 140	1 016,6
1991	413 875	1 006,3	29 630	996,2	97 380	1 019,5	158 955	1 001,6	127 915	1 004,6
1992	408 080	1 004,4	28 990	1 001,9	95 970	1 012,9	158 005	1 003,4	125 115	999,8
1993	395 440	992,6	27 610	988,9	91 975	995,7	154 520	993,8	121 335	989,7
1994	390 050	1 001,6	26 960	994,3	89 560	997,2	153 350	1 004,7	120 175	1 002,7
1995	384 425	1 018,1	26 410	1 009,6	86 990	1 007,8	152 555	1 026,8	118 470	1 016,5
1996	369 060	1 006,7	25 600	1 009,9	84 555	1 020,1	144 740	1 000,0	114 165	1 004,9
1997	348 990	980,4	24 220	981,1	78 495	986,3	137 700	977,5	108 575	979,8
1998	340 450	992,5	23 560	988,4	74 855	982,6	135 390	998,8	106 640	992,5
1999	336 840	-	23 640	-	73 025	-	133 945	-	106 230	-
2000	319 785	-	22 160	-	69 970	-	126 020	-	101 640	-
2001	119 040	-	7 820	-	26 745	-	47 105	-	37 370	-

Les indices faibles pour les années 1900 à 1913 s'expliquent par les taux de mortalité plus élevés que l'on retrouve aux âges avancés. De plus, certains indices ont été affectés à la baisse par les conflits mondiaux, notamment ceux des périodes allant de 1916 à 1919 et 1944-1945. Le nombre de naissances ayant diminué durant ces années; ensuite à la hausse par les périodes d'expansion de 1920 à 1921 et le baby-boom de 1946 à 1965.

Les répartitions régionales suivent généralement celle du Canada. Certains cas isolés s'expliquent par la migration interprovinciale et internationale dont ont profité l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. À l'opposé, le Québec et les provinces de l'Atlantique ont attiré moins de migrants et ont vu leur population diminuer en raison des sorties.

Le dernier tableau portant sur l'évaluation des réponses à la question sur la date de naissance (tableau 5) présente les données selon le groupe d'âge et le sexe pour le recensement de 2001 et les estimations de la population. Les écarts entre les deux répartitions sont également présentés. Les écarts faibles indiquent une correspondance étroite entre les données du recensement et les estimations.

Il existe, par contre, des différences un peu plus marquées chez les personnes âgées de 20 à 29 ans et plus particulièrement pour les hommes. Le problème de sous-dénombrement chez ces personnes existe depuis longtemps. Il s'agit d'un groupe très mobile, qui est par conséquent plus difficile à dénombrier lors du recensement.

Tableau 5. Population recensée, population estimée et écart en pourcentage selon les groupes d'âge et le sexe, Canada, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Total	30 007 090	14 706 850	15 300 245	30 304 390	14 890 783	15 413 607	-0,98	-1,24	-0,74
0-4	1 696 285	868 080	828 205	1 738 189	888 942	849 247	-2,41	-2,35	-2,48
5-9	1 976 135	1 011 465	964 675	1 990 660	1 019 605	971 055	-0,73	-0,80	-0,66
10-14	2 053 115	1 051 455	1 001 665	2 056 713	1 054 670	1 002 043	-0,17	-0,30	-0,04
15-19	2 053 325	1 052 150	1 001 180	2 073 777	1 065 117	1 008 660	-0,99	-1,22	-0,74
20-24	1 955 815	982 285	973 525	2 060 333	1 047 682	1 012 651	-5,07	-6,24	-3,86
25-29	1 898 195	935 510	962 685	2 011 687	1 002 792	1 008 895	-5,64	-6,71	-4,58
30-34	2 096 745	1 031 250	1 065 490	2 143 217	1 060 368	1 082 849	-2,17	-2,75	-1,60
35-39	2 522 855	1 244 995	1 277 860	2 541 680	1 255 156	1 286 524	-0,74	-0,81	-0,67
40-44	2 578 765	1 271 725	1 307 040	2 580 589	1 273 249	1 307 340	-0,07	-0,12	-0,02
45-49	2 333 530	1 151 155	1 182 380	2 330 226	1 151 419	1 178 807	0,14	-0,02	0,30
50-54	2 085 760	1 033 365	1 052 395	2 070 297	1 026 137	1 044 160	0,75	0,70	0,79
55-59	1 594 240	789 205	805 030	1 593 432	788 502	804 930	0,05	0,09	0,01
60-64	1 273 785	621 570	652 215	1 264 401	616 620	647 781	0,74	0,80	0,68
65-69	1 133 625	543 830	589 800	1 116 902	534 290	582 612	1,50	1,79	1,23
70-74	1 009 215	461 785	547 430	993 915	453 813	540 102	1,54	1,76	1,36
75-79	813 670	338 820	474 850	805 229	334 215	471 014	1,05	1,38	0,81
80-84	516 135	192 640	323 495	514 096	191 451	322 645	0,40	0,62	0,26
85-89	281 790	91 435	190 355	282 869	91 904	190 965	-0,38	-0,51	-0,32
90+	134 120	34 150	99 970	136 178	34 851	101 327	-1,51	-2,01	-1,34

¹ Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

² Calculé comme suit : ((Recensement de 2001 - Estimations de la population) / Estimations de la population) * 100

Nota : Ce tableau est présenté au niveau provincial/territorial au tableau C1.

b) Sexe

Le tableau 6 présente les rapports de masculinité par groupe d'âge de cinq ans, pour les recensements précédents, le recensement de 2001 et les estimations de la population. Par rapport de masculinité, on entend le rapport de l'effectif des hommes à l'effectif des femmes multiplié par 1 000.

Les rapports de masculinité sont similaires à tous les égards, sauf ceux des groupes âgés de 20 à 24 ans et 25 à 29 ans. Comme mentionné précédemment, ces deux groupes d'âge présentent un taux de sous-dénombrement élevé au recensement depuis 1986. Par contre les écarts relevés lors des trois derniers recensements sont semblables, ce qui confirme que ce problème ne s'est ni amélioré, ni aggravé.

Tableau 6. Rapports de masculinité selon les groupes d'âge, la population recensée, la population estimée et l'écart, Canada, recensements de 1981 à 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Recensements					Estimations ¹	Écart ²
	1981	1986	1991	1996	2001		
Total	983,2	973,6	972,0	965,5	961,2	966,1	-4,9
0-4	1 052,4	1 051,4	1 048,4	1 050,6	1 048,1	1 046,7	1,4
5-9	1 054,4	1 051,7	1 052,0	1 050,0	1 048,5	1 050,0	-1,5
10-14	1 051,9	1 053,7	1 052,3	1 054,9	1 049,7	1 052,5	-2,8
15-19	1 043,4	1 048,6	1 052,9	1 049,8	1 050,9	1 056,0	-5,1
20-24	1 004,1	1 008,5	1 008,8	1 005,9	1 009,0	1 034,6	-25,6
25-29	992,0	990,2	991,3	980,4	971,8	994,0	-22,2
30-34	1 004,3	983,6	987,5	980,0	967,9	979,2	-11,4
35-39	1 017,7	996,0	985,1	978,2	974,3	975,6	-1,3
40-44	1 017,2	1 008,9	997,6	976,4	973,0	973,9	-0,9
45-49	1 022,7	1 006,2	1 009,3	988,4	973,6	976,8	-3,2
50-54	999,8	1 005,0	1 001,7	996,1	981,9	982,7	-0,8
55-59	929,4	973,8	989,0	977,5	980,3	979,6	0,8
60-64	894,5	892,0	945,7	957,1	953,0	951,9	1,1
65-69	860,8	833,7	848,2	897,4	922,1	917,1	5,0
70-74	798,5	783,4	775,4	784,6	843,6	840,2	3,3
75+	623,0	604,0	601,8	590,9	603,5	600,8	2,7

¹ Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

² Calculé comme suit : Recensement de 2001 - Estimations

À l'échelle provinciale, comme on peut le voir au tableau 7, le faible nombre de personnes dans les provinces de l'Atlantique explique les grands écarts. Les données provinciales mettent en lumière le problème de sous-dénombrement chez la population âgée de 20 à 29 ans.

Tableau 7. Comparaison des rapports de masculinité selon les groupes d'âge et l'écart entre la population recensée et la population estimée¹, provinces², recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Total	-3,5	-8,4	-8,1	-5,2	-5,3	-4,4	-2,7	-3,0	-6,5	-4,7
0-4	11,5	30,3	6,7	-25,5	3,5	1,7	6,2	25,1	-12,0	3,2
5-9	7,0	-10,6	-8,4	37,6	1,2	-1,2	-4,3	-5,2	-14,6	-2,3
10-14	8,4	13,3	-18,5	5,6	-2,2	-3,2	-14,6	2,8	0,0	-4,2
15-19	-8,3	7,1	-12,9	-4,3	-12,1	-4,9	1,7	-16,1	4,3	3,3
20-24	-16,1	-45,4	-45,1	-45,3	-26,5	-26,5	-29,2	-40,7	-20,4	-15,6
25-29	-54,9	-1,4	-33,3	-14,8	-18,2	-29,6	-9,3	26,0	-20,7	-18,9
30-34	3,6	-24,2	0,9	-5,2	-11,5	-16,9	-0,5	-0,9	-24,3	2,5
35-39	1,5	-21,1	-0,6	-9,2	-2,0	1,3	-14,2	-11,9	-3,8	0,0
40-44	-6,0	-24,5	-7,6	-14,8	-2,9	2,5	8,9	-2,8	9,7	-11,8
45-49	0,4	6,6	-15,3	-13,8	-1,1	-3,5	10,7	-5,3	-12,5	0,7
50-54	-4,6	4,5	-7,5	0,2	-3,5	5,2	3,9	1,1	-9,0	-6,0
55-59	-21,4	-51,0	3,5	9,2	-3,3	7,4	-0,2	-1,6	9,3	-11,5
60-64	6,7	26,2	4,1	8,2	0,7	-1,0	4,6	0,0	3,3	0,8
65-69	26,1	8,4	3,9	11,7	2,2	4,1	5,8	14,2	3,7	5,9
70-74	2,0	5,5	-8,1	11,7	1,0	6,3	0,4	16,8	-0,7	-0,9
75+	12,3	-13,4	22,7	7,7	4,0	2,9	8,0	-6,0	5,7	-7,4

¹ Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

² Les territoires sont exclus, car la taille de leur population rend les comparaisons difficiles.

Nota : Les rapports de masculinité servant à calculer ces écarts sont présentés au tableau C2.

c) État matrimonial

Le recensement de 2001 produit deux séries de données différentes pour l'état matrimonial, soit l'état matrimonial légal et l'état matrimonial chronologique (ou historique). Les données sur l'état matrimonial légal sont obtenues directement à partir des réponses fournies dans les questionnaires. Dans ce cas, les personnes vivant en union libre sont incluses selon leur état matrimonial légal, dans les diverses catégories d'état civil (sauf la catégorie « Légalement marié »). Ces données sont disponibles depuis que la question sur l'union libre a été ajoutée au questionnaire du recensement de 1991. Par ailleurs, l'état matrimonial chronologique est une variable dérivée; les personnes qui vivaient en union libre le jour du recensement sont incluses dans la catégorie « Marié » de cette variable. Les données chronologiques de l'état matrimonial peuvent être comparées aux données des recensements de 1986 et précédents.

Le tableau 8 fait appel aux données des estimations de la population. Il présente le rapport des données du recensement de 2001 aux estimations de la population selon l'état matrimonial légal et le sexe. Les catégories « Marié » et « Séparé » ont été réunies pour assurer la comparabilité des deux séries de données. La correspondance entre les données du recensement de 2001 et celles des estimations de la population demeure très étroite dans la majorité des cas, sauf dans les catégories comptant de faibles nombres, soit celle des personnes divorcées et celle des personnes veuves de moins de 30 ans. Les données provinciales et territoriales en annexe suivent les mêmes tendances.

Tableau 8. Rapport¹ de la population recensée à la population estimée² selon certains groupes d'âge, le sexe et l'état matrimonial légal, Canada, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
Total	0,97	1,01	0,93	0,97	0,98	1,01	0,96	1,00
15-19	0,98	2,84	120,56	11,67	0,99	1,13	26,86	7,88
20-24	0,94	0,85	1,12	2,97	0,97	0,87	0,89	1,49
25-29	0,92	0,97	0,73	1,79	0,93	0,99	0,83	1,22
30-34	0,93	1,03	0,81	1,00	0,95	1,02	0,91	0,90
35-39	0,98	1,01	0,88	0,92	0,98	1,00	0,95	0,96
40-44	1,00	1,01	0,93	0,99	1,01	1,00	0,96	1,00
45-49	1,02	1,01	0,94	0,95	1,03	1,01	0,97	0,99
50-54	1,05	1,01	0,95	1,02	1,04	1,01	0,98	1,00
55-59	1,06	1,00	0,96	1,01	1,04	1,00	0,98	1,00
60-64	1,08	1,01	0,96	1,01	1,05	1,01	0,98	1,00
65-69	1,10	1,02	0,96	1,00	1,05	1,02	0,96	0,99
70-74	1,08	1,02	0,94	0,99	1,03	1,03	0,93	1,00
75+	1,09	1,03	0,90	0,93	1,04	1,02	0,93	0,99

¹ Calculé comme suit : (Recensement de 2001 / Estimations de la population).

² Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

Nota : Ce tableau est présenté au niveau provincial/territorial au tableau C3.

L'Enquête sociale générale de 2001 est une enquête dont le 15^e cycle a été mené de février à décembre 2001. La population visée comprend les personnes âgées de 15 ans et plus et exclut les personnes vivant dans le territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ainsi que les résidents des établissements institutionnels.

Pour assurer la comparabilité des données de l'ESG et du recensement de 2001, les résidents des territoires et les pensionnaires des établissements institutionnels sont exclus des données du recensement de 2001 pour la présente évaluation. Le tableau 9 présente le rapport des données du recensement de 2001 aux données de l'ESG selon l'état matrimonial historique et le sexe. Les rapports entre les données se situent aux environs de 1,00 dans la majorité des cas, ce qui signifie une bonne concordance entre les deux distributions. Plus les rapports s'éloignent de 1,00, plus les effectifs auxquels ils se rapportent sont petits. C'est le cas des personnes jamais mariées de 45 ans et plus et des personnes divorcées ou veuves de 45 ans et moins.

Tableau 9. Rapport¹ de la population recensée à la population selon l'ESG² pour certains groupes d'âge, le sexe et l'état matrimonial historique, Canada, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Hommes					Femmes				
	Jamais marié	Marié	Séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée	Séparée	Divorcée	Veuve
Total	0,99	0,92	1,01	1,16	0,82	1,03	0,93	1,05	1,03	1,01
15-19	0,98	0,74	-	-	-	0,99	0,88	-	-	-
20-24	0,90	0,97	2,03	7,92	-	0,97	0,88	0,62	2,61	-
25-29	0,92	0,83	0,53	1,37	-	0,98	0,88	0,91	0,99	0,59
30-34	1,12	0,81	1,31	1,11	-	1,14	0,89	1,18	0,97	2,91
35-39	1,07	0,88	1,08	1,03	6,26	1,20	0,93	1,04	1,08	0,66
40-44	1,09	0,91	1,08	1,12	0,62	1,18	0,95	0,95	1,07	0,69
45-49	1,22	0,90	1,09	1,43	1,11	1,30	0,94	0,98	1,01	1,37
50-54	1,12	0,96	0,86	1,09	1,27	1,13	0,96	1,46	1,05	0,83
55-59	1,27	0,94	0,86	1,22	0,93	1,07	0,93	1,10	1,03	1,20
60-64	1,04	0,97	1,35	1,03	0,87	1,19	0,98	1,15	0,85	1,06
65-69	1,26	0,99	0,91	1,09	0,85	1,25	0,97	0,87	1,05	1,07
70-74	0,89	1,03	1,05	1,37	0,71	0,86	0,96	1,33	1,20	1,05
75+	1,17	1,01	1,19	0,90	0,78	1,12	0,89	0,98	1,11	0,99

¹ Calculé comme suit : (Recensement de 2001 / Données de l'ESG).

² Enquête sociale générale de 2001, Cycle 15.

d) Union libre

La présente section porte sur l'évaluation de la qualité des données sur l'union libre. Pour ce faire, nous comparerons ces données avec celles des recensements antérieurs et avec les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001.

On a dénombré 2 280 990 personnes vivant en union libre en 2001. Il s'agit d'une augmentation de 25 % par rapport au recensement de 1996. Le taux d'augmentation du nombre de personnes en union libre entre les recensements de 1991 et 1996 se chiffrait à 26 %.

Le tableau 10 présente l'effectif et les distributions de la population selon le sexe et la province de résidence, pour les recensements de 1991, 1996 et 2001. Pour assurer la comparabilité entre les recensements, seules les données sur les personnes vivant dans des logements privés occupés sont présentées ici. En 1991, les données sur l'union libre étaient dérivées à partir de la question Lien avec la personne 1 pour les personnes vivant dans les familles de recensement. Celles-ci ne sont dénombrées que dans les logements privés occupés. Les distributions provinciales sont relativement similaires d'un recensement à l'autre.

Tableau 10. Population de 15 ans et plus vivant en union libre, Canada, provinces et territoires, recensements de 1991, 1996 et 2001 – données intégrales¹ (100 %)

Provinces/territoires	Hommes			Femmes		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Canada	725 950	913 505	1 143 805	725 955	913 505	1 137 185
Terre-Neuve-et-Labrador	9 960	13 135	14 360	9 960	13 135	14 400
Île-du-Prince-Édouard	2 030	2 760	3 485	2 025	2 760	3 520
Nouvelle-Écosse	20 125	23 960	29 325	20 125	23 960	29 425
Nouveau-Brunswick	15 885	22 370	27 095	15 890	22 370	27 180
Québec	306 910	399 250	507 440	306 910	399 250	503 510
Ontario	182 155	224 895	292 950	182 155	224 900	290 275
Manitoba	21 310	25 085	29 000	21 310	25 085	29 135
Saskatchewan	17 755	21 970	24 635	17 755	21 970	24 720
Alberta	59 950	71 495	91 780	59 950	71 495	91 845
Colombie-Britannique	85 630	102 695	117 570	85 625	102 695	116 945
Territoire du Yukon	1 415	1 835	1 735	1 415	1 835	1 775
Territoires du Nord-Ouest	1 860	2 415	2 480	1 860	2 415	2 505
Nunavut	965	1 635	1 955	965	1 640	1 955
		%			%	
Terre-Neuve-et-Labrador	1,37	1,44	1,26	1,37	1,44	1,27
Île-du-Prince-Édouard	0,28	0,3	0,3	0,28	0,3	0,31
Nouvelle-Écosse	2,77	2,62	2,56	2,77	2,62	2,59
Nouveau-Brunswick	2,19	2,45	2,37	2,19	2,45	2,39
Québec	42,28	43,71	44,36	42,28	43,71	44,28
Ontario	25,09	24,62	25,61	25,09	24,62	25,53
Manitoba	2,94	2,75	2,54	2,94	2,75	2,56
Saskatchewan	2,45	2,41	2,15	2,45	2,41	2,17
Alberta	8,26	7,83	8,02	8,26	7,83	8,08
Colombie-Britannique	11,8	11,24	10,28	11,79	11,24	10,28
Territoire du Yukon	0,19	0,2	0,15	0,19	0,2	0,16
Territoires du Nord-Ouest	0,26	0,26	0,22	0,26	0,26	0,22
Nunavut	0,13	0,18	0,17	0,13	0,18	0,17

¹ Pour fins de comparaison, ces données n'incluent que les personnes vivant dans les logements privés occupés.

Le tableau 11 présente les distributions de la population de 15 ans et plus selon les groupes d'âge et le sexe pour le recensement de 2001 en comparaison avec les données de l'Enquête sociale générale de 2001. Les écarts entre les deux distributions sont faibles dans tous les groupes d'âge sauf pour les

hommes de 45 à 49 ans (-2,99 %) et les femmes de 20 à 24 ans (-2,64 %). Ces écarts un peu plus élevés peuvent être expliqués, en partie, par le fait que les estimations de l'ESG sont ajustées en fonction du sous-dénombrement net du recensement de 1996. Néanmoins, les deux séries sont comparables.

Tableau 11. Distribution de la population de 15 ans et plus vivant en union libre selon les groupes d'âge et le sexe, Canada, ESG¹ et recensement² de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Recensement de 2001		ESG 2001		Écarts	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15-19	0,63	2,05	0,81	2,47	-0,18	-0,42
20-24	8,29	13,17	7,72	15,81	0,57	-2,64
25-29	15,59	16,91	17,00	17,84	-1,41	-0,93
30-34	15,63	15,24	16,74	15,03	-1,11	0,22
35-39	16,03	15,38	14,91	14,52	1,12	0,86
40-44	13,67	13,06	13,66	13,06	0,01	0,00
45-49	10,27	9,65	13,27	8,62	-2,99	1,03
50-54	7,82	6,63	6,67	6,35	1,15	0,28
55-59	5,12	3,80	4,39	3,26	0,73	0,54
60-64	3,03	1,94	2,58	1,58	0,45	0,36
65-69	1,88	1,04	1,07	0,64	0,81	0,41
70-74	1,14	0,62	0,36	0,57	0,77	0,05
75+	0,91	0,52	0,82	0,26	0,09	0,25

¹ Enquête sociale générale de 2001, Cycle 15.

² Pour fins de comparaison, les données pour les territoires ainsi que celles pour les résidents d'établissements institutionnels ont été exclues des statistiques du recensement.

4. Comparabilité chronologique

À l'occasion de chaque recensement, le questionnaire fait l'objet de modifications en vue d'améliorer la qualité des données. Toutefois, ces changements peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des données d'un recensement à un autre. La présente section décrit en détail tous les changements qui ont été apportés, depuis 1971, aux questions sur la date de naissance, l'état matrimonial et l'union libre. (La question sur le sexe ne sera pas traitée, car elle n'a connu aucun changement.) Les changements relatifs à la couverture seront aussi traités.

a) Date de naissance

À mesure que les systèmes de traitement ont été perfectionnés, un plus grand nombre de données fournies par les répondants ont pu être saisies et utilisées.

En 1971 et en 1976, les répondants devaient cocher une case correspondant à la décennie, à l'année et à la période de la naissance (janvier à mai ou juin à décembre). Depuis 1981, les répondants doivent indiquer le jour, le mois et l'année de naissance de façon explicite.

Si la question est demeurée la même, la méthode de traitement a changé à chaque recensement. Les changements apportés au traitement n'ont toutefois pas eu d'incidence sur la qualité des données sur l'âge.

b) État matrimonial

La question sur l'état matrimonial a changé cinq fois depuis 30 ans. Le tableau 12 présente les modifications apportées aux catégories de réponse.

Tableau 12. Catégories d'état matrimonial dans les questionnaires du recensement de 1971 à 2001

1971 et 1976	1981 et 1986	1991	1996	2001
Célibataire (jamais marié(e))	Marié(e) (sauf séparé(e))	Légalement marié(e) (et non séparé(e))	Légalement marié (et non séparé)	Jamais légalement marié (célibataire)
Actuellement marié(e)	Séparé(e)	Légalement marié(e) et séparé(e)	Séparé, mais toujours légalement marié	Légalement marié (et non séparé)
Veuf(ve)	Divorcé(e)	Divorcé(e)	Divorcé	Séparé, mais toujours légalement marié
Divorcé(e)	Veuf(ve)	Veuf(ve)	Veuf ou veuve	Divorcé
Séparé(e)	Célibataire (jamais marié(e))	Célibataire (jamais marié(e))	Célibataire (jamais marié)	Veuf ou veuve

En 1971 et en 1976, la question était intitulée « État matrimonial » et comportait la directive de ne cocher qu'un seul cercle. En 1981 et en 1986, la question « Quel est votre état matrimonial? » a été ajoutée avant l'instruction. Au recensement de 1991, cette question a été supprimée et le titre a été remplacé par « État matrimonial légal ». Il s'agit du premier recensement qui a permis de produire des données sur l'état matrimonial légal des personnes. Jusqu'à ce recensement, les répondants qui vivaient en union libre devaient répondre « Marié ».

Depuis 1991, en plus de la variable État matrimonial légal, on a créé une variable dérivée (État matrimonial historique) qui plaçait les personnes ayant indiqué vivre en union libre dans la catégorie « Marié ». Ainsi, la comparabilité historique est conservée. En 1996, à la suite d'essais menés auprès des répondants, on est revenu au titre « État matrimonial ».

c) Union libre

En 1976 et en 1981, on donnait des instructions spécifiques aux personnes vivant en union libre sur la façon de répondre à la question sur l'état matrimonial. Comme il n'y avait pas de question sur l'union libre, ces personnes devaient (selon le guide) répondre « Actuellement marié(e) ». Cette instruction a entraîné une certaine confusion, car elles pouvaient être en même temps divorcées, veuves ou célibataires.

En 1986, le questionnaire renfermait des instructions indiquant aux répondants vivant en union libre de cocher n'importe quelle catégorie sauf « Marié(e) ». Si on a pu dissiper la confusion créée au recensement précédent, il a été difficile de déterminer combien de personnes parmi les personnes non mariées vivaient en couple. Bien que les réponses données à la question sur le lien avec la Personne 1 aient été utiles à cet égard, il était nécessaire d'élaborer une mesure plus précise.

Au recensement de 1991, la question sur l'union libre a été posée pour la première fois. Cette question a permis d'éviter la confusion observée aux recensements précédents et d'améliorer la qualité des données sur l'état matrimonial et l'union libre. Pour s'assurer que les données sur l'union libre soient de bonne qualité, on les a dérivées comme au recensement de 1986. Les réponses tirées directement de la question sur l'union libre n'étaient pas modifiées lors de l'imputation, et les résultats ont été utilisés à des fins d'analyse.

Bien que la question n'ait pas été modifiée depuis 1996, un changement important a été apporté au traitement. Grâce aux systèmes de contrôle et d'imputation NIM et SCANCIR, et à une plus grande connaissance des données, les réponses à la question sur l'union libre ont été imputées au besoin. On a pu ainsi produire des données de meilleure qualité.

Le tableau 13 présente les changements apportés aux instructions publiées dans le guide du recensement en ce qui a trait à la question sur l'état matrimonial depuis 1971. Il montre que les guides de 1996 et 2001 ne comportaient aucune instruction. On a plutôt inclus une définition de l'union libre, à même le questionnaire, pour accroître davantage la qualité des données.

Tableau 13. Instructions destinées aux répondants vivant en union libre au sujet de la déclaration de leur état matrimonial, recensements de 1971 à 2001

Recensement	Instructions
1971	Aucune instruction n'était donnée.
1976	« Actuellement marié(e) » devrait inclure les personnes vivant en union libre.
1981	Pour les besoins du recensement, nous considérons comme « Actuellement marié(e) (sauf séparé[e]) » tous les couples vivant en union libre sans égard à leur état matrimonial légal.
1986	Les personnes qui vivent en union libre doivent cocher l'une des cases « Séparé(e) », « Divorcé(e) », « Veuf(ve) » ou « Célibataire ».
1991	Si la personne visée vit en union libre, déterminez laquelle des catégories de la question 5 décrit le mieux l'état matrimonial légal de la personne visée.
1996	Aucune instruction n'était donnée.
2001	Aucune instruction n'était donnée.

d) Résidents non permanents

Au recensement de 1991, pour la première fois, on a dénombré à la fois les résidents permanents et les résidents non permanents. Par résidents non permanents on entend les personnes originaires d'un autre pays qui, au moment du recensement, sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec elles. Avant 1991, seuls les résidents permanents étaient recensés.

Aujourd'hui les résidents permanents représentent une part croissante de la population canadienne et leur présence a une incidence sur l'économie canadienne. Alors, il est devenu nécessaire de les inclure au recensement. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les données recueillies depuis 1991 avec les données des recensements antérieurs, particulièrement dans les régions géographiques où la concentration de résidents non permanents est importante.

Le tableau 14 présente la distribution des résidents non permanents selon le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires. Le nombre total de résidents non permanents a augmenté de 19 % au cours des cinq dernières années pour s'établir à 198 640 personnes. La majorité de ceux-ci se trouve en Ontario (46 %), au Québec (20 %) et en Colombie-Britannique (19 %).

Tableau 14. Population des résidents non permanents selon le sexe, Canada, provinces et territoires, recensement de 2001 – données-échantillon (20 %)

Province/territoire	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Canada	198 640	99 955	98 685
Terre-Neuve-et-Labrador	955	520	435
Île-du-Prince-Édouard	310	120	190
Nouvelle-Écosse	2 595	1 460	1 135
Nouveau-Brunswick	1 685	915	775
Québec	40 195	21 535	18 655
Ontario	90 615	45 740	44 875
Manitoba	4 520	2 285	2 230
Saskatchewan	3 105	1 625	1 485
Alberta	17 275	8 205	9 070
Colombie-Britannique	37 185	17 455	19 735
Territoire du Yukon	55	30	25
Territoires du Nord-Ouest	120	55	65
Nunavut	20	10	15

5. Conclusion

Au recensement de 2001, 30 007 094 personnes ont été dénombrées au sein de 11 562 975 ménages canadiens. Une tâche de cette envergure ne peut être accomplie sans erreurs. Mais grâce aux nouveaux programmes améliorés de traitement de données, le recensement de 2001 a de nouveau permis de produire des données de qualité supérieure.

Les questions sur la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre n'ont pas été modifiées conceptuellement depuis au moins trois recensements. On ne peut pas en dire autant des méthodes de traitement des données. En effet, des programmes améliorés et des nouvelles techniques ont été utilisés pour traiter les données démographiques. Chaque processus du traitement de données a été revu et amélioré.

Les modifications apportées à la stratification ont nettement contribué à améliorer l'efficacité et la qualité du traitement des données démographiques. Entre autres, la modification de la classification des logements collectifs a permis d'assurer une plus grande homogénéité dans les strates et la réduction du nombre de strates a permis d'économiser sur le temps de traitement.

De plus, l'identification des couples potentiels et des paires parent-enfant ainsi que l'expansion de l'ensemble des valeurs de la variable Lien avec la Personne 1 ont permis d'augmenter considérablement le nombre de contrôles sur les données démographiques. L'ensemble des règles de contrôle plus complètes et plus détaillées se traduit par un traitement encore plus rigoureux des données démographiques.

L'évaluation des données démographiques du recensement de 2001 a été effectuée à l'aide des données des statistiques de l'état civil, des estimations de la population, des données de l'Enquête sociale générale de 2001 et des recensements antérieurs. Cette évaluation a permis de confirmer que les changements apportés au traitement des données démographiques n'ont pas affecté leur qualité.

Annexe A. Glossaire

Les définitions des termes, variables et concepts du recensement sont présentées ici telles qu'elles figurent dans le Dictionnaire du recensement de 2001 (n° 92-378-XIF au catalogue). L'utilisateur doit se reporter au *Dictionnaire du recensement de 2001* pour obtenir les définitions complètes et des observations additionnelles se rapportant aux concepts, comme des renseignements sur les variables directes et dérivées, ainsi que leurs univers respectifs.

Âge : Âge au dernier anniversaire de naissance (à la date de référence du recensement, soit le 15 mai 2001). Cette variable est établie d'après la réponse à la question sur la date de naissance.

Date de naissance : Jour, mois et année de naissance aux fins de l'établissement de l'âge de la personne au jour du recensement. Les personnes qui ne connaissent pas la date exacte de leur naissance devaient donner la meilleure estimation possible.

État matrimonial : Situation conjugale d'une personne. Jamais légalement marié (célibataire); actuellement marié (y compris l'union libre); séparé, mais toujours légalement marié; divorcé; veuf ou veuve.

État matrimonial légal : Situation conjugale légale d'une personne. Jamais légalement marié (célibataire); légalement marié (et non séparé); séparé, mais toujours légalement marié; divorcé; veuf ou veuve.

Lien avec la Personne 1 : Lien de chaque membre du ménage avec la personne repère (Personne 1). Un membre du ménage peut être apparenté à la Personne 1 par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption (par exemple, époux ou épouse, partenaire en union libre, fils ou fille, père ou mère) ou encore être non apparenté (par exemple, chambreur, colocataire, employé).

Sexe : Qualité d'homme ou de femme.

Union libre : Par union libre, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

Annexe B. Règles de contrôle

Annexe B1 – Règles de contrôle

Règles de contrôle primaires et secondaires relatives aux variables Sexe, Âge, État matrimonial, Union libre et Lien avec la Personne 1 lors du recensement de 2001

En 1996, les règles de contrôle consistaient notamment à vérifier si des réponses étaient manquantes ou invalides pour les variables Sexe, Âge, État matrimonial, Union libre et Lien avec la Personne 1. En 2001, ces contrôles ont été supprimés du SCANCIR mais ont quand même été effectués par « validation du domaine » avant l'application des contrôles. Il s'agit des contrôles suivants :

- La valeur pour l'une ou l'autre des variables Sexe, Âge, État matrimonial, Union libre et Lien avec la Personne 1 était manquante ou invalide.
- La valeur déclarée pour la variable Âge d'une personne était négative ou supérieure à 121.

Dans les règles de contrôle suivantes, certaines conventions terminologiques ont été appliquées :

- « Vivant en union libre » signifie que la valeur de la variable Union libre est « Oui ». « Partenaire en union libre » renvoie au lien de la personne avec la Personne 1. Par « partenaires en union libre », on entend aussi bien les partenaires de sexe opposé que les partenaires de même sexe.
- Les termes « célibataire » et « légalement marié(e) » renvoient à des valeurs de la variable État matrimonial.
- Les termes « Personne 1 » et « Personne 2 » renvoient aux positions de déclaration sur le questionnaire.
- Si deux personnes étaient « signalées comme formant un couple » en raison de leurs réponses aux questions démographiques et de la proximité de leurs positions de déclaration sur le questionnaire, le programme FAMFORM estimait qu'elles formaient peut-être un couple aux fins du processus de contrôle et d'imputation dans le SCANCIR. Les expressions « signalées comme formant une paire parent/enfant » et « signalées comme formant une paire grand-parent/petit-enfant » renvoient à un processus d'évaluation similaire effectué par le programme FAMFORM.

L'annexe B2 présente les valeurs que peut prendre la variable Lien avec la Personne 1. Il est à noter que trois valeurs spéciales ont été créées pour les personnes apparentées directement aux partenaires de même sexe, telles que fils/fille du partenaire de même sexe, père/mère du partenaire de même sexe et frère/sœur du partenaire de même sexe (plutôt que d'inclure ces personnes dans les catégories des beaux-fils/belles-filles, beaux-pères/belles-mères et beaux-frères/belles-sœurs). On voulait ainsi permettre un examen plus étroit des ménages comptant des couples formés de partenaires de même sexe, puisqu'il s'agit du premier recensement où de telles données sont conservées au cours du processus de contrôle et d'imputation.

CONTRÔLES PRIMAIRES

Contrôles se rapportant à une seule personne

1. Une personne autre que la Personne 1 avait un lien de « Personne 1 ».
2. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 était présente, mais n'était pas la Personne 2.

3. Une personne dans un ménage privé est un membre d'une colonie huttérite ou un pensionnaire d'un établissement institutionnel.
4. La Personne 1 a un lien autre que celui de « Personne 1 ».
5. La Personne 1 était âgée de moins de 15 ans.
6. Une personne âgée de moins de 15 ans n'était pas célibataire (jamais mariée).
7. Une personne âgée de moins de 15 ans vivait en union libre.
8. Une personne âgée de moins de 15 ans avait un lien adulte avec la Personne 1.
9. Un enfant en foyer nourricier n'était pas célibataire (jamais marié).
10. Un enfant en foyer nourricier vivant en union libre.
11. Une personne vivait seule et en union libre.
12. Une personne était légalement mariée et vivait en union libre.
13. Un ou une partenaire en union libre était légalement marié(e).
14. Un ou une partenaire en union libre ne vivait pas en union libre.
15. Le gendre ou la bru de la Personne 1 était célibataire (jamais marié[e]) et ne vivait pas en union libre.
16. Une personne ayant un lien époux/épouse (autre que celui d'époux ou d'épouse de la Personne 1) n'était pas légalement mariée et ne vivait pas en union libre.
17. La Personne 2 était l'époux ou l'épouse de la Personne 1, mais n'était pas légalement mariée.
18. La Personne 2 était l'époux ou l'épouse de la Personne 1, mais vivait en union libre.
19. La Personne 2 vivait en union libre et a été signalée comme étant un couple avec la Personne 1, mais n'était pas le ou la partenaire en union libre de la Personne 1.
20. Le fils ou la fille de la Personne 1 était âgé(e) de plus de 106 ans.
21. Le petit-enfant de la Personne 1 était âgé de plus de 91 ans.
22. L'arrière-petit-enfant de la Personne 1 était âgé de plus de 76 ans.
23. Les grands-parents de la Personne 1 étaient âgés de moins de 45 ans (se rapporte également aux grands-parents des partenaires en union libre).
24. Les parents de la Personne 1 étaient âgés de moins de 30 ans (se rapporte également aux beaux-parents, aux parents des partenaires en union libre [y compris les parents du partenaire de même sexe] et les partenaires en union libre des beaux-parents).

Règles de contrôle entre personnes

1. La Personne 1 et l'époux ou l'épouse ou le partenaire de sexe opposé de la Personne 1 sont du même sexe.
2. La Personne 1 et le ou la partenaire en union libre de même sexe ne sont pas du même sexe.
3. La Personne 1 n'était pas légalement mariée, mais la Personne 2 était l'époux ou l'épouse de la Personne 1.
4. La Personne 1 vivait en union libre, mais la Personne 2 était l'époux ou l'épouse de la Personne 1.
5. La Personne 1 était légalement mariée, mais la Personne 2 était le ou la partenaire en union libre de la Personne 1.
6. La Personne 1 ne vivait pas en union libre, mais la Personne 2 était le ou la partenaire en union libre de la Personne 1.
7. La Personne 1 vivait en union libre, mais la Personne 2 n'était pas le ou la partenaire en union libre de la Personne 1.

8. La Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que le fils ou la fille de la Personne 1, et l'époux ou l'épouse de la Personne 1 n'était pas présent(e).
9. La Personne 1 et son époux ou son épouse ou son ou sa partenaire en union libre avaient moins de 15 ans de plus que le fils ou la fille de la Personne 1.
10. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que le beau-fils ou la belle-fille de la Personne 1 (s'applique également au fils ou à la fille du ou de la partenaire en union libre de la Personne 1).
11. Le père ou la mère de la Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que la Personne 1, et seul un des parents était présent.
12. Le père ou la mère de la Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que le frère ou la sœur de la Personne 1, et seul un des parents était présent.
13. Le beau-père ou la belle-mère de la Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que l'époux ou l'épouse de la Personne 1, et seul un des beaux-parents était présent (s'applique également au père et à la mère du ou de la partenaire en union libre de même sexe de la Personne 1).
14. Le père et la mère de la Personne 1 avaient tous les deux moins de 15 ans de plus que la Personne 1.
15. Le beau-père et la belle-mère de la Personne 1 avaient tous les deux moins de 15 ans de plus que l'époux ou l'épouse ou du ou de la partenaire en union libre de la Personne 1 (s'applique également aux parents du ou de la partenaire en union libre de la Personne 1).
16. Le père et la mère de la Personne 1 avaient tous les deux moins de 15 ans de plus que le frère ou la sœur de la Personne 1.
17. Les grands-parents de la Personne 1 avaient moins de 30 ans de plus que la Personne 1 et l'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1.
18. Les grands-parents de la Personne 1 avaient moins de 30 ans que la Personne 1, et l'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 n'était pas présent(e).
19. La Personne 1 et son époux ou son épouse ou son ou sa partenaire en union libre avaient moins de 30 ans de plus que le petit-enfant de la Personne 1.
20. La Personne 1 avait moins de 30 ans de plus que son petit-enfant, et son époux ou son épouse ou son ou sa partenaire en union libre n'était pas présent(e).
21. La Personne 1 et son époux ou son épouse ou son ou sa partenaire en union libre avaient moins de 45 ans de plus que l'arrière-petit-enfant de la Personne 1.
22. La Personne 1 avait moins de 45 ans de plus que son arrière-petit-enfant, et son époux ou son épouse ou son ou sa partenaire en union libre n'était pas présent(e).
23. Le beau-père ou la belle-mère de la Personne 1 était plus jeune que la Personne 1, et l'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 n'était pas présent(e).
24. Le gendre ou la bru de la Personne 1 était plus âgé(e) que la Personne 1.
25. La Personne 1 avait plus de 50 ans de plus que le fils ou la fille de la Personne 1, et la Personne 1 était une femme.
26. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 avait plus de 50 ans de plus que le fils ou la fille de la Personne 1, et le conjoint ou le partenaire en union libre était une femme.
27. La mère de la Personne 1 avait plus de 50 ans de plus que la Personne 1.
28. La belle-mère de la Personne 1 avait plus de 50 ans que l'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire de la Personne 1 (s'applique également à la mère du ou de la partenaire de même sexe de la Personne 1).
29. Plus de 2 personnes dans le ménage ont été déclarées comme étant les parents de la Personne 1 (comprend également les beaux-parents et les partenaires en union libre des parents).

30. Plus de 2 personnes dans le ménage ont été déclarées comme étant les beaux-parents de la Personne 1 (comprend également les parents du ou de la partenaire de même sexe, et les partenaires en union libre des beaux-parents).
31. Plus de 4 personnes dans le ménage ont été déclarées comme étant les grands-parents de la Personne 1 (comprend également les partenaires en union libre des grands-parents).
32. Deux personnes ont été signalées comme formant un couple et étaient manifestement des partenaires de sexe opposé, ou étaient légalement mariées et étaient du même sexe.
33. Deux personnes ont été signalées comme formant un couple et étaient manifestement des partenaires de sexe opposé, mais n'étaient pas du même sexe.
34. Deux personnes avaient l'une avec l'autre un lien approprié pour former un couple; l'une d'elles était légalement mariée et l'autre ne l'était pas.
35. Deux personnes étaient manifestement des partenaires de sexe opposé et au moins l'une d'elles était légalement mariée.
36. Deux personnes avaient l'une avec l'autre un lien approprié pour former un couple; l'une d'elles vivait en union libre et l'autre non.
37. Deux personnes avaient l'une avec l'autre un lien approprié pour former un couple; l'une d'elles n'était pas légalement mariée et ne vivait pas en union libre.
38. Deux personnes ont été signalées comme formant un couple; l'une vivait en union libre mais n'avait pas avec l'autre personne un lien approprié pour former un couple.
39. Lorsque des liens secondaires étaient présents, il devait y avoir un lien primaire (par exemple, s'il y avait l'épouse du chambreur, il devait y avoir un chambreur).

Règles de contrôle se rapportant à la famille

Les règles suivantes ont été appliquées pour vérifier l'âge et effectuer d'autres contrôles à l'égard de paires parent/enfant ou grand-parent/petit-enfant qui n'incluaient pas la Personne 1.

1. Le père et la mère avaient moins de 15 ans de plus que leur enfant.
2. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire d'une personne avait moins de 15 ans de plus que l'enfant d'un autre lit de la personne.
3. Le grand-père et la grand-mère avaient moins de 30 ans de plus que leur petit-enfant.
4. En ce qui concerne les couples de sexe opposé, le parent de sexe féminin avait plus de 50 ans de plus que l'enfant.
5. En ce qui concerne les couples de même sexe, les deux parents avaient plus de 50 ans de plus que l'enfant.
6. La conjointe ou le partenaire en union libre de sexe féminin d'une personne avait plus de 50 ans de plus que l'enfant d'un autre lit de la personne.
7. Dans les cas où l'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre d'un parent ne pouvait être identifié(e), le parent avait moins de 15 ans de plus que l'enfant.
8. Dans le cas où l'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre d'un parent ne pouvait être identifié(e), le parent avait plus de 50 ans de plus que l'enfant.
9. Le parent avait moins de 15 ans de plus que l'enfant, et seulement un parent était présent dans le ménage.
10. Le parent de sexe féminin avait plus de 50 ans de plus que l'enfant, et seulement un parent était présent dans le ménage.
11. Le grand-parent avait moins de 30 ans de plus que le petit-enfant, et seulement un grand-parent (et aucun parent) était présent.

12. Deux personnes ont été signalées comme formant une paire parent/enfant ou grand-parent/petit-enfant, mais n'avaient pas l'une avec l'autre le lien approprié pour former une paire, et deux parents (ou grands-parents) étaient présents dans le ménage.
13. Deux personnes ont été signalées comme formant une paire parent/enfant ou grand-parent/petit-enfant, mais n'avaient pas l'une avec l'autre le lien approprié pour former une paire, et deux parents (ou grands-parents) étaient présents dans le ménage.
14. Lorsque des liens secondaires étaient présents, il devait y avoir un lien primaire (par exemple, s'il y avait l'épouse du chambreur, il devait y avoir un chambreur).

Règles de contrôles additionnelles se rapportant aux ménages collectifs

En plus des règles précédentes, les règles suivantes ont été appliquées à certains types de ménages collectifs.

1. Une personne vivant dans un logement collectif institutionnel avait un lien autre que celui de pensionnaire ou d'employé d'un établissement institutionnel.
2. Une personne vivant dans un logement collectif institutionnel vivait en union libre.
3. Une personne vivant dans une colonie huttérite avait un lien autre que celui de Personne 1, membre de la famille immédiate de la Personne 1, membre d'une colonie huttérite ou personne apparentée du membre de la colonie huttérite.
4. Une personne vivant dans une colonie huttérite vit en union libre.
5. Une personne vivant dans un logement collectif autre qu'un établissement institutionnel ou une colonie huttérite a un lien de « Personne 1 », pensionnaire d'un établissement institutionnel, membre d'une colonie huttérite ou personne apparentée du membre de la colonie huttérite.

CONTRÔLES SECONDAIRES (limites connexes)

1. Un veuf ou une veuve était âgé(e) de moins de 24 ans.
2. La Personne 1 avait plus de 25 ans de plus que son frère ou sa sœur.
3. Le frère ou la sœur de la Personne 1 avait plus de 20 ans de plus que la Personne 1.
4. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 avait plus de 25 ans de plus que le beau-frère ou la belle-sœur de la Personne 1.
5. Le beau-frère ou la belle-sœur de la Personne 1 avait plus de 20 ans de plus que l'époux, l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1.
6. Le ou la partenaire en union libre de même sexe de la Personne 1 avait plus de 25 ans de plus que le frère ou la sœur du ou de la partenaire de même sexe de la Personne 1.
7. Le frère ou la sœur du ou de la partenaire de même sexe de la Personne 1 avait plus de 20 ans de plus que le ou la partenaire de même sexe de la Personne 1.
8. Le neveu ou la nièce de la Personne 1 avait plus de 10 ans de plus que la Personne 1.
9. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 n'était pas présent(e), et la Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que l'enfant d'un autre lit de la Personne 1.
10. L'époux ou l'épouse ou le ou la partenaire en union libre de la Personne 1 n'était pas présent(e), et la Personne 1 avait moins de 15 ans de plus que l'enfant en foyer nourricier de la Personne 1.
11. La Personne 1 et son époux ou son épouse ou son ou sa partenaire en union libre avait moins de 15 ans de plus que l'enfant en foyer nourricier de la Personne 1.

Annexe B2 – Ensemble de valeurs pour Lien avec la Personne 1

Frère/sœur
Partenaire de sexe opposé du frère/de la sœur
Partenaire de même sexe du frère/de la sœur
Beau-frère/belle-sœur
Partenaire de sexe opposé du beau-frère/de la belle-sœur
Partenaire de même sexe du beau-frère/de la belle-sœur
Cousin/cousine
Époux/épouse du cousin/de la cousine
Partenaire de sexe opposé du cousin/de la cousine
Partenaire de même sexe du cousin/de la cousine
Fils/fille du cousin/de la cousine
Employé(e)
Petit-enfant de l'employé(e)
Époux/épouse de l'employé(e)
Partenaire de sexe opposé de l'employé(e)
Partenaire de même sexe de l'employé(e)
Fils/fille de l'employé(e)
Beau-fils/belle-fille de l'employé(e)
Père/mère
Partenaire de sexe opposé du père/de la mère
Partenaire de même sexe du père/de la mère
Beau-père/belle-mère (père/mère du conjoint)
Partenaire de sexe opposé du beau-père/de la belle-mère
Partenaire de même sexe du beau-père/de la belle-mère
Enfant en foyer nourricier ou en tutelle
Petit-enfant
Époux/épouse du petit-enfant
Partenaire de sexe opposé du petit-enfant
Partenaire de même sexe du petit-enfant
Grand-parent
Partenaire de sexe opposé du grand-parent
Partenaire de même sexe du grand-parent
Arrière-petit-enfant
Époux/épouse
Membre d'une colonie huttérite
Petit-enfant du membre d'une colonie huttérite
Époux/épouse du membre d'une colonie huttérite
Fils/fille du membre d'une colonie huttérite
Pensionnaire d'un établissement institutionnel
Chambreur/chambreuse ou pensionnaire
Petit-enfant du chambreur/de la chambreuse
Époux/épouse du chambreur/de la chambreuse
Partenaire de sexe opposé du chambreur/de la chambreuse
Partenaire de même sexe du chambreur/de la chambreuse
Fils/fille du chambreur/de la chambreuse
Beau-fils/belle-fille du chambreur/de la chambreuse
Neveu/niece
Époux/épouse du neveu/de la niece
Partenaire de sexe opposé du neveu/de la niece
Partenaire de même sexe du neveu/de la niece
Fils/fille du neveu/de la niece
Partenaire de sexe opposé
Autre personne apparentée

Petit-enfant de la personne apparentée
Époux/épouse de la personne apparentée
Partenaire de sexe opposé de la personne apparentée
Partenaire de même sexe de la personne apparentée
Fils/fille de la personne apparentée
Beau-fils/belle-fille de la personne apparentée
Propriétaire/gérant(e)
Petit-enfant du (ou de la) propriétaire/gérant(e)
Époux/épouse du (ou de la) propriétaire/gérant(e)
Partenaire de sexe opposé du (ou de la) propriétaire/gérant(e)
Partenaire de même sexe du (ou de la) propriétaire/gérant(e)
Fils/fille du (ou de la) propriétaire/gérant(e)
Beau-fils/belle-fille du (ou de la) propriétaire/gérant(e)
Personne 1
Colocataire
Petit-enfant du ou de la colocataire
Époux/épouse du ou de la colocataire
Partenaire de sexe opposé du ou de la colocataire
Partenaire de même sexe du ou de la colocataire
Fils/fille du ou de la colocataire
Beau-fils/belle-fille du ou de la colocataire
Partenaire de même sexe
Frère/sœur du ou de la partenaire de même sexe
Père/mère du ou de la partenaire de même sexe
Fils/fille du ou de la partenaire de même sexe
Fils/fille
Partenaire de sexe opposé du fils/de la fille
Partenaire de même sexe du fils/de la fille
Gendre/bru
Beau-père/belle-mère (second époux/épouse du père/de la mère)
Beau-fils/belle-fille
Oncle/tante
Partenaire de sexe opposé de l'oncle/de la tante
Partenaire de même sexe de l'oncle/de la tante

Annexe C. Tableaux

Tableau C1. Population recensée, population estimée et écart en pourcentage selon les groupes d'âge et le sexe, provinces et territoires, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Terre-Neuve-et-Labrador									
Total	512 930	250 965	261 965	524 581	257 137	267 444	-2,22	-2,40	-2,05
0-4	24 820	12 705	12 115	25 622	13 045	12 577	-3,13	-2,61	-3,67
5-9	29 040	14 975	14 065	29 159	14 988	14 171	-0,41	-0,09	-0,75
10-14	34 915	17 870	17 045	35 304	17 998	17 306	-1,10	-0,71	-1,51
15-19	39 455	20 065	19 385	39 745	20 294	19 451	-0,73	-1,13	-0,34
20-24	33 870	16 725	17 150	36 838	18 339	18 499	-8,06	-8,80	-7,29
25-29	30 525	14 640	15 885	34 653	17 121	17 532	-11,91	-14,49	-9,39
30-34	36 040	17 140	18 900	36 533	17 338	19 195	-1,35	-1,14	-1,54
35-39	41 730	20 000	21 730	42 671	20 434	22 237	-2,21	-2,12	-2,28
40-44	43 470	21 200	22 275	44 716	21 875	22 841	-2,79	-3,09	-2,48
45-49	43 285	21 330	21 955	44 186	21 769	22 417	-2,04	-2,02	-2,06
50-54	39 695	19 805	19 890	39 974	19 990	19 984	-0,70	-0,93	-0,47
55-59	30 160	15 055	15 105	30 003	15 136	14 867	0,52	-0,54	1,60
60-64	22 880	11 470	11 410	22 716	11 350	11 366	0,72	1,06	0,39
65-69	19 155	9 465	9 695	18 887	9 202	9 685	1,42	2,86	0,10
70-74	16 275	7 620	8 655	16 051	7 506	8 545	1,40	1,52	1,29
75-79	12 655	5 550	7 105	12 519	5 411	7 108	1,09	2,57	-0,04
80-84	8 655	3 345	5 310	8 672	3 403	5 269	-0,20	-1,70	0,78
85-89	4 435	1 480	2 945	4 340	1 440	2 900	2,19	2,78	1,55
90+	1 880	540	1 345	1 992	498	1 494	-5,62	8,43	-9,97

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Île-du-Prince-Édouard									
Total	135 295	65 755	69 540	137 263	67 013	70 250	-1,43	-1,88	-1,01
0-4	7 555	3 875	3 675	7 538	3 814	3 724	0,23	1,60	-1,32
5-9	9 090	4 685	4 405	9 062	4 693	4 369	0,31	-0,17	0,82
10-14	10 005	5 040	4 965	10 045	5 027	5 018	-0,40	0,26	-1,06
15-19	10 230	5 180	5 050	10 402	5 249	5 153	-1,65	-1,31	-2,00
20-24	8 730	4 315	4 410	9 573	4 843	4 730	-8,81	-10,90	-6,77
25-29	7 875	3 810	4 060	8 646	4 189	4 457	-8,92	-9,05	-8,91
30-34	8 595	4 175	4 420	8 818	4 339	4 479	-2,53	-3,78	-1,32
35-39	10 535	5 130	5 400	10 898	5 369	5 529	-3,33	-4,45	-2,33
40-44	10 795	5 205	5 585	10 919	5 338	5 581	-1,14	-2,49	0,07
45-49	10 125	4 985	5 135	10 302	5 057	5 245	-1,72	-1,42	-2,10
50-54	9 995	4 930	5 070	9 912	4 875	5 037	0,84	1,13	0,66
55-59	7 215	3 600	3 615	6 990	3 575	3 415	3,22	0,70	5,86
60-64	5 990	2 990	3 000	5 874	2 893	2 981	1,97	3,35	0,64
65-69	5 340	2 580	2 760	5 211	2 506	2 705	2,48	2,95	2,03
70-74	4 355	2 000	2 360	4 395	2 009	2 386	-0,91	-0,45	-1,09
75-79	3 730	1 580	2 150	3 709	1 590	2 119	0,57	-0,63	1,46
80-84	2 675	955	1 725	2 649	954	1 695	0,98	0,10	1,77
85-89	1 605	495	1 110	1 562	464	1 098	2,75	6,68	1,09
90+	865	235	630	758	229	529	14,12	2,62	19,09

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nouvelle-Écosse									
Total	908 005	439 090	468 920	921 736	447 702	474 034	-1,49	-1,92	-1,08
0-4	47 455	24 325	23 130	48 483	24 774	23 709	-2,12	-1,81	-2,44
5-9	55 840	28 385	27 455	55 890	28 523	27 367	-0,09	-0,48	0,32
10-14	61 730	31 455	30 270	62 529	32 140	30 389	-1,28	-2,13	-0,39
15-19	61 750	31 560	30 190	63 923	32 867	31 056	-3,40	-3,98	-2,79
20-24	56 185	27 365	28 815	61 183	30 512	30 671	-8,17	-10,31	-6,05
25-29	54 490	26 000	28 495	59 209	28 779	30 430	-7,97	-9,66	-6,36
30-34	60 720	29 265	31 455	62 204	29 965	32 239	-2,39	-2,34	-2,43
35-39	75 470	36 680	38 790	75 730	36 818	38 912	-0,34	-0,37	-0,31
40-44	76 955	37 435	39 520	77 751	37 977	39 774	-1,02	-1,43	-0,64
45-49	71 070	34 630	36 440	71 607	35 178	36 429	-0,75	-1,56	0,03
50-54	67 210	33 210	34 000	67 039	33 254	33 785	0,26	-0,13	0,64
55-59	51 265	25 330	25 935	51 497	25 399	26 098	-0,45	-0,27	-0,62
60-64	41 300	20 215	21 085	40 602	19 830	20 772	1,72	1,94	1,51
65-69	35 965	17 355	18 610	35 160	16 930	18 230	2,29	2,51	2,08
70-74	30 680	13 810	16 875	30 129	13 633	16 496	1,83	1,30	2,30
75-79	25 680	10 660	15 025	25 083	10 277	14 806	2,38	3,73	1,48
80-84	18 730	6 840	11 895	18 643	6 729	11 914	0,47	1,65	-0,16
85-89	10 440	3 320	7 120	10 046	2 877	7 169	3,92	15,4	-0,68
90+	5 065	1 260	3 810	5 028	1 240	3 788	0,74	1,61	0,58

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nouveau-Brunswick									
Total	729 495	356 705	372 795	742 288	363 959	378 329	-1,72	-1,99	-1,46
0-4	37 690	19 405	18 285	39 684	20 667	19 017	-5,02	-6,11	-3,85
5-9	44 115	22 630	21 490	44 930	22 637	22 293	-1,81	-0,03	-3,60
10-14	48 295	24 825	23 465	48 866	25 056	23 810	-1,17	-0,92	-1,45
15-19	50 670	25 895	24 770	51 130	26 185	24 945	-0,90	-1,11	-0,70
20-24	46 760	23 415	23 345	50 490	25 840	24 650	-7,39	-9,38	-5,29
25-29	45 685	22 350	23 335	50 216	24 759	25 457	-9,02	-9,73	-8,34
30-34	49 115	24 010	25 110	50 786	24 893	25 893	-3,29	-3,55	-3,02
35-39	60 340	29 615	30 725	60 925	30 047	30 878	-0,96	-1,44	-0,50
40-44	61 830	30 440	31 390	62 052	30 785	31 267	-0,36	-1,12	0,39
45-49	58 580	28 780	29 800	59 509	29 447	30 062	-1,56	-2,27	-0,87
50-54	54 575	27 240	27 335	54 521	27 210	27 311	0,10	0,11	0,09
55-59	40 595	20 420	20 175	40 328	20 194	20 134	0,66	1,12	0,20
60-64	32 315	15 985	16 330	31 694	15 611	16 083	1,96	2,40	1,54
65-69	27 840	13 250	14 590	27 252	12 882	14 370	2,16	2,86	1,53
70-74	24 180	10 820	13 360	23 763	10 548	13 215	1,75	2,58	1,10
75-79	20 855	8 725	12 130	20 542	8 483	12 059	1,52	2,85	0,59
80-84	14 225	5 330	8 895	13 997	5 127	8 870	1,63	3,96	0,28
85-89	7 905	2 565	5 330	7 796	2 604	5 192	1,40	-1,50	2,66
90+	3 920	1 000	2 920	3 807	984	2 823	2,97	1,63	3,44

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Québec									
Total	7 237 480	3 532 845	3 704 635	7 287 474	3 567 421	3 720 053	-0,69	-0,97	-0,41
0-4	375 765	192 280	183 485	383 507	195 917	187 590	-2,02	-1,86	-2,19
5-9	457 225	232 650	224 575	459 384	233 617	225 767	-0,47	-0,41	-0,53
10-14	458 585	234 140	224 445	459 890	235 049	224 841	-0,28	-0,39	-0,18
15-19	462 065	235 855	226 220	466 701	239 566	227 135	-0,99	-1,55	-0,40
20-24	487 410	246 140	241 270	506 111	258 825	247 286	-3,70	-4,90	-2,43
25-29	441 335	220 590	220 750	464 873	234 449	230 424	-5,06	-5,91	-4,20
30-34	480 440	239 375	241 070	487 939	244 514	243 425	-1,54	-2,10	-0,97
35-39	604 040	301 025	303 010	606 626	302 627	303 999	-0,43	-0,53	-0,33
40-44	639 940	316 490	323 455	641 039	317 502	323 537	-0,17	-0,32	-0,03
45-49	583 730	288 600	295 130	583 670	288 733	294 937	0,01	-0,05	0,07
50-54	526 215	259 480	266 735	522 824	258 276	264 548	0,65	0,47	0,83
55-59	430 920	211 530	219 385	429 127	211 021	218 106	0,42	0,24	0,59
60-64	329 990	159 430	170 560	326 281	157 579	168 702	1,14	1,17	1,10
65-69	291 335	136 285	155 045	286 107	133 665	152 442	1,83	1,96	1,71
70-74	255 850	112 450	143 400	252 026	110 690	141 336	1,52	1,59	1,46
75-79	197 630	79 000	118 630	195 426	77 687	117 739	1,13	1,69	0,76
80-84	120 550	41 940	78 615	119 704	41 639	78 065	0,71	0,72	0,70
85-89	64 140	18 710	45 425	64 336	18 944	45 392	-0,30	-1,24	0,07
90+	30 310	6 870	23 445	31 903	7 121	24 782	-4,99	-3,52	-5,40

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ontario									
Total	11 410 045	5 577 060	5 832 985	11 539 844	5 653 744	5 886 100	-1,12	-1,36	-0,90
0-4	671 250	343 340	327 910	683 168	349 158	334 010	-1,74	-1,67	-1,83
5-9	772 655	396 385	376 265	780 883	400 840	380 043	-1,05	-1,11	-0,99
10-14	788 845	404 970	383 880	790 156	406 244	383 912	-0,17	-0,31	-0,01
15-19	769 415	394 920	374 500	777 425	399 926	377 499	-1,03	-1,25	-0,79
20-24	718 415	359 650	358 775	753 624	382 181	371 443	-4,67	-5,90	-3,41
25-29	729 650	356 180	373 470	777 827	385 644	392 183	-6,19	-7,64	-4,77
30-34	828 840	404 515	424 320	852 540	419 824	432 716	-2,78	-3,65	-1,94
35-39	989 845	487 610	502 235	999 796	492 184	507 612	-1,00	-0,93	-1,06
40-44	969 675	476 230	493 440	969 992	475 762	494 230	-0,03	0,10	-0,16
45-49	859 130	419 475	439 660	855 476	418 473	437 003	0,43	0,24	0,61
50-54	776 145	382 065	394 080	768 902	377 465	391 437	0,94	1,22	0,68
55-59	584 495	288 120	296 380	587 697	288 568	299 129	-0,54	-0,16	-0,92
60-64	479 505	232 450	247 055	479 283	232 472	246 811	0,05	-0,01	0,10
65-69	430 880	205 780	225 095	426 963	203 429	223 534	0,92	1,16	0,70
70-74	387 290	177 840	209 445	382 458	174 912	207 546	1,26	1,67	0,91
75-79	313 795	130 435	183 360	312 378	129 435	182 943	0,45	0,77	0,23
80-84	190 135	71 830	118 300	190 474	71 488	118 986	-0,18	0,48	-0,58
85-89	101 600	33 160	68 445	102 284	33 597	68 687	-0,67	-1,30	-0,35
90+	48 470	12 100	36 365	48 518	12 142	36 376	-0,10	-0,35	-0,03

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Manitoba									
Total	1 119 585	549 600	569 985	1 130 335	555 653	574 682	-0,95	-1,09	-0,82
0-4	70 670	36 390	34 285	72 137	37 037	35 100	-2,03	-1,75	-2,32
5-9	80 350	41 045	39 305	80 839	41 378	39 461	-0,60	-0,80	-0,40
10-14	82 695	42 280	40 415	83 950	43 212	40 738	-1,49	-2,16	-0,79
15-19	80 425	41 220	39 205	81 517	41 747	39 770	-1,34	-1,26	-1,42
20-24	72 855	36 445	36 410	76 749	38 945	37 804	-5,07	-6,42	-3,69
25-29	70 400	35 195	35 205	75 245	37 791	37 454	-6,44	-6,87	-6,00
30-34	72 775	36 175	36 600	74 396	36 990	37 406	-2,18	-2,20	-2,15
35-39	87 405	43 270	44 135	87 209	43 487	43 722	0,22	-0,50	0,94
40-44	89 725	44 915	44 810	89 548	44 626	44 922	0,20	0,65	-0,25
45-49	82 340	40 885	41 460	82 032	40 505	41 527	0,38	0,94	-0,16
50-54	73 375	36 380	36 995	72 691	35 968	36 723	0,94	1,15	0,74
55-59	55 415	27 525	27 890	55 525	27 582	27 943	-0,20	-0,21	-0,19
60-64	44 740	21 890	22 850	44 703	21 818	22 885	0,08	0,33	-0,15
65-69	40 750	19 630	21 120	39 927	19 171	20 756	2,06	2,39	1,75
70-74	37 810	17 185	20 630	37 095	16 853	20 242	1,93	1,97	1,92
75-79	33 650	13 980	19 670	33 113	13 676	19 437	1,62	2,22	1,20
80-84	23 230	8 740	14 490	22 721	8 426	14 295	2,24	3,73	1,36
85-89	13 860	4 590	9 270	13 824	4 531	9 293	0,26	1,30	-0,25
90+	7 120	1 880	5 235	7 114	1 910	5 204	0,08	-1,57	0,60

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Saskatchewan									
Total	978 935	481 750	497 185	988 592	487 269	501 323	-0,98	-1,13	-0,83
0-4	60 935	31 035	29 905	63 797	32 099	31 698	-4,49	-3,31	-5,66
5-9	69 330	35 420	33 905	70 861	36 292	34 569	-2,16	-2,40	-1,92
10-14	76 960	39 365	37 595	78 235	39 964	38 271	-1,63	-1,50	-1,77
15-19	78 315	40 210	38 105	77 793	40 236	37 557	0,67	-0,06	1,46
20-24	65 925	33 305	32 620	70 378	36 242	34 136	-6,33	-8,10	-4,44
25-29	57 330	28 435	28 890	61 324	30 008	31 316	-6,51	-5,24	-7,75
30-34	57 795	28 350	29 450	58 411	28 664	29 747	-1,05	-1,10	-1,00
35-39	72 125	35 210	36 920	72 281	35 507	36 774	-0,22	-0,84	0,40
40-44	77 205	38 500	38 710	76 911	38 404	38 507	0,38	0,25	0,53
45-49	71 410	36 065	35 340	71 016	35 961	35 055	0,55	0,29	0,81
50-54	59 475	29 905	29 565	58 589	29 446	29 143	1,51	1,56	1,45
55-59	45 245	22 610	22 635	45 135	22 573	22 562	0,24	0,16	0,32
60-64	39 315	19 200	20 115	38 701	18 900	19 801	1,59	1,59	1,59
65-69	37 165	18 055	19 110	36 825	17 751	19 074	0,92	1,71	0,19
70-74	35 420	16 620	18 790	34 786	16 161	18 625	1,82	2,84	0,89
75-79	30 830	13 425	17 405	29 606	13 062	16 544	4,13	2,78	5,20
80-84	23 060	9 005	14 055	22 637	8 827	13 810	1,87	2,02	1,77
85-89	14 010	4 945	9 065	14 257	5 099	9 158	-1,73	-3,02	-1,02
90+	7 085	2 085	4 995	7 049	2 073	4 976	0,51	0,58	0,38

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Alberta									
Total	2 974 805	1 486 585	1 488 220	2 990 300	1 499 206	1 491 094	-0,52	-0,84	-0,19
0-4	186 435	95 265	91 165	192 573	98 954	93 619	-3,19	-3,73	-2,62
5-9	208 480	106 865	101 615	207 847	107 256	100 591	0,30	-0,36	1,02
10-14	222 675	114 105	108 575	220 399	112 938	107 461	1,03	1,03	1,04
15-19	222 960	114 040	108 920	225 611	115 165	110 446	-1,18	-0,98	-1,38
20-24	215 125	109 730	105 395	225 341	116 033	109 308	-4,53	-5,43	-3,58
25-29	211 455	107 010	104 445	220 260	112 566	107 694	-4,00	-4,94	-3,02
30-34	218 770	109 425	109 340	221 840	112 296	109 544	-1,38	-2,56	-0,19
35-39	252 965	125 745	127 220	251 204	125 110	126 094	0,70	0,51	0,89
40-44	265 550	133 735	131 815	263 447	132 045	131 402	0,80	1,28	0,31
45-49	232 265	117 905	114 360	230 208	117 553	112 655	0,89	0,30	1,51
50-54	188 625	95 385	93 235	186 026	94 482	91 544	1,40	0,96	1,85
55-59	135 205	68 060	67 145	134 459	67 374	67 085	0,55	1,02	0,09
60-64	105 885	52 740	53 145	105 462	52 441	53 021	0,40	0,57	0,23
65-69	92 810	45 685	47 120	92 499	45 446	47 053	0,34	0,53	0,14
70-74	80 380	38 180	42 200	79 262	37 665	41 597	1,41	1,37	1,45
75-79	61 985	26 640	35 350	61 050	26 189	34 861	1,53	1,72	1,40
80-84	40 365	15 645	24 715	40 036	15 354	24 682	0,82	1,90	0,13
85-89	22 195	7 495	14 700	22 226	7 424	14 802	-0,14	0,96	-0,69
90+	10 670	2 910	7 755	10 550	2 915	7 635	1,14	-0,17	1,57

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Colombie-Britannique									
Total	3 907 735	1 919 100	1 988 640	3 947 219	1 943 305	2 003 914	-1,00	-1,25	-0,76
0-4	205 655	105 370	100 280	213 555	109 260	104 295	-3,70	-3,56	-3,85
5-9	241 060	123 845	117 215	242 157	124 541	117 616	-0,45	-0,56	-0,34
10-14	259 360	132 720	126 640	258 087	132 324	125 763	0,49	0,30	0,70
15-19	270 280	139 195	131 085	271 449	139 584	131 865	-0,43	-0,28	-0,59
20-24	244 065	121 940	122 120	262 932	132 390	130 542	-7,18	-7,89	-6,45
25-29	242 560	117 985	124 580	252 321	123 974	128 347	-3,87	-4,83	-2,94
30-34	276 050	135 045	141 000	282 015	137 778	144 237	-2,12	-1,98	-2,24
35-39	320 280	156 695	163 585	326 213	159 597	166 616	-1,82	-1,82	-1,82
40-44	335 890	163 695	172 195	336 657	165 105	171 552	-0,23	-0,85	0,37
45-49	314 895	155 015	159 880	315 781	155 397	160 384	-0,28	-0,25	-0,31
50-54	284 815	142 015	142 800	284 249	142 163	142 086	0,20	-0,10	0,50
55-59	210 170	104 955	105 210	209 084	105 014	104 070	0,52	-0,06	1,10
60-64	169 580	83 955	85 625	166 683	82 488	84 195	1,74	1,78	1,70
65-69	150 785	74 855	75 925	146 529	72 526	74 003	2,90	3,21	2,60
70-74	135 925	64 680	71 245	132 851	63 249	69 602	2,31	2,26	2,36
75-79	112 205	48 500	63 705	111 113	48 053	63 060	0,98	0,93	1,02
80-84	74 140	28 830	45 315	74 170	29 304	44 866	-0,04	-1,62	1,00
85-89	41 410	14 590	26 820	42 005	14 853	27 152	-1,42	-1,77	-1,22
90+	18 625	5 225	13 400	19 368	5 705	13 663	-3,84	-8,41	-1,92

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Territoire du Yukon									
Total	28 670	14 445	14 230	28 890	14 651	14 239	-0,76	-1,41	-0,06
0-4	1 695	850	845	1 729	926	803	-1,97	-8,21	5,23
5-9	2 025	1 030	1 000	1 985	984	1 001	2,02	4,67	-0,10
10-14	2 320	1 230	1 090	2 322	1 215	1 107	-0,09	1,23	-1,54
15-19	2 285	1 175	1 110	2 361	1 224	1 137	-3,22	-4,00	-2,37
20-24	1 640	815	820	1 787	902	885	-8,23	-9,65	-7,34
25-29	1 745	805	935	1 804	848	956	-3,27	-5,07	-2,20
30-34	2 110	995	1 120	2 216	1 062	1 154	-4,78	-6,31	-2,95
35-39	2 610	1 200	1 415	2 729	1 293	1 436	-4,36	-7,19	-1,46
40-44	2 990	1 450	1 535	2 858	1 430	1 428	4,62	1,40	7,49
45-49	2 785	1 430	1 350	2 616	1 306	1 310	6,46	9,49	3,05
50-54	2 285	1 185	1 105	2 165	1 145	1 020	5,54	3,49	8,33
55-59	1 490	840	645	1 605	910	695	-7,17	-7,69	-7,19
60-64	965	550	425	1 042	556	486	-7,39	-1,08	-12,55
65-69	690	375	320	603	298	305	14,43	25,84	4,92
70-74	455	255	195	479	281	198	-5,01	-9,25	-1,52
75-79	285	145	145	308	155	153	-7,47	-6,45	-5,23
80-84	160	60	95	166	66	100	-3,61	-9,09	-5,00
85-89	95	40	55	72	30	42	31,94	33,33	30,95
90+	45	15	25	43	20	23	4,65	-25,00	8,70

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Territoires du Nord-Ouest									
Total	37 360	19 115	18 240	38 747	19 779	18 968	-3,58	-3,36	-3,84
0-4	3 010	1 515	1 490	3 179	1 609	1 570	-5,32	-5,84	-5,10
5-9	3 595	1 835	1 760	3 923	1 885	2 038	-8,36	-2,65	-13,64
10-14	3 510	1 785	1 730	3 661	1 838	1 823	-4,12	-2,88	-5,10
15-19	2 950	1 550	1 400	3 129	1 771	1 358	-5,72	-12,48	3,09
20-24	2 695	1 355	1 345	2 973	1 477	1 496	-9,35	-8,26	-10,09
25-29	2 865	1 395	1 465	3 138	1 563	1 575	-8,70	-10,75	-6,98
30-34	3 195	1 585	1 610	3 277	1 590	1 687	-2,50	-0,31	-4,56
35-39	3 550	1 785	1 760	3 491	1 724	1 767	1,69	3,54	-0,40
40-44	3 250	1 665	1 585	3 353	1 713	1 640	-3,07	-2,80	-3,35
45-49	2 690	1 405	1 280	2 574	1 425	1 149	4,51	-1,40	11,40
50-54	2 245	1 185	1 060	2 116	1 135	981	6,10	4,41	8,05
55-59	1 355	775	580	1 378	820	558	-1,67	-5,49	3,94
60-64	820	445	380	943	467	476	-13,04	-4,71	-20,17
65-69	620	335	285	625	289	336	-0,80	15,92	-15,18
70-74	430	225	205	425	224	201	1,18	0,45	1,99
75-79	280	130	145	262	120	142	6,87	8,33	2,11
80-84	165	100	65	172	95	77	-4,07	5,26	-15,58
85-89	85	30	55	97	31	66	-12,37	-3,23	-16,67
90+	60	25	35	31	3	28	93,55	733,33	25,00

Groupes d'âge	Recensement de 2001			Estimations de la population ¹			Écart ² (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nunavut									
Total	26 745	13 840	12 905	27 121	13 944	13 177	-1,39	-0,75	-2,06
0-4	3 355	1 725	1 630	3 217	1 682	1 535	4,29	2,56	6,19
5-9	3 340	1 710	1 630	3 740	1 971	1 769	-10,7	-13,24	-7,86
10-14	3 230	1 685	1 545	3 269	1 665	1 604	-1,19	1,20	-3,68
15-19	2 520	1 285	1 235	2 591	1 303	1 288	-2,74	-1,38	-4,11
20-24	2 135	1 090	1 045	2 354	1 153	1 201	-9,30	-5,46	-12,99
25-29	2 275	1 105	1 170	2 171	1 101	1 070	4,79	0,36	9,35
30-34	2 290	1 205	1 085	2 242	1 115	1 127	2,14	8,07	-3,73
35-39	1 965	1 030	935	1 907	959	948	3,04	7,40	-1,37
40-44	1 495	775	720	1 346	687	659	11,07	12,81	9,26
45-49	1 230	655	580	1 249	615	634	-1,52	6,50	-8,52
50-54	1 100	575	525	1 289	728	561	-14,66	-21,02	-6,42
55-59	715	385	325	604	336	268	18,38	14,58	21,27
60-64	500	260	245	417	215	202	19,90	20,93	21,29
65-69	285	170	115	314	195	119	-9,24	-12,82	-3,36
70-74	145	95	60	195	82	113	-25,64	15,85	-46,90
75-79	90	55	30	120	77	43	-25,00	-28,57	-30,23
80-84	45	30	20	55	39	16	-18,18	-23,08	25,00
85-89	20	10	10	24	10	14	-16,67	0,00	-28,57
90+	10	5	0	17	11	6	-41,18	-54,55	-100,00

¹ Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

² Calculé comme suit : ((recensement de 2001 - estimations de la population) / estimations de la population) * 100

Tableau C2. Rapports de masculinité selon les groupes d'âge, la population recensée, la population estimée et l'écart, pour les provinces¹, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Recensement de 2001	Estimations de la population ²	Écart
Terre-Neuve-et-Labrador			
Total	958,00	961,50	-3,50
0-4	1 048,70	1 037,20	11,50
5-9	1 064,70	1 057,70	7,00
10-14	1 048,40	1 040,00	8,40
15-19	1 035,10	1 043,30	-8,30
20-24	975,20	991,40	-16,10
25-29	921,60	976,60	-54,90
30-34	906,90	903,30	3,60
35-39	920,40	918,90	1,50
40-44	951,70	957,70	-6,00
45-49	971,50	971,10	0,40
50-54	995,70	1 000,30	-4,60
55-59	996,70	1 018,10	-21,40
60-64	1 005,30	998,60	6,70
65-69	976,30	950,10	26,10
70-74	880,40	878,40	2,00
75+	653,40	641,10	12,30
Île-du-Prince-Édouard			
Total	945,60	953,90	-8,40
0-4	1 054,40	1 024,20	30,30
5-9	1 063,60	1 074,20	-10,60
10-14	1 015,10	1 001,80	13,30
15-19	1 025,70	1 018,60	7,10
20-24	978,50	1 023,90	-45,40
25-29	938,40	939,90	-1,40
30-34	944,60	968,70	-24,20
35-39	950,00	971,10	-21,10
40-44	932,00	956,50	-24,50
45-49	970,80	964,20	6,60
50-54	972,40	967,80	4,50
55-59	995,90	1 046,90	-51,00
60-64	996,70	970,50	26,20
65-69	934,80	926,40	8,40
70-74	847,50	842,00	5,50
75+	581,50	594,90	-13,40

Groupes d'âge	Recensement de 2001	Estimations de la population ²	Écart
Nouvelle-Écosse			
Total	936,40	944,50	-8,10
0-4	1 051,70	1 044,90	6,70
5-9	1 033,90	1 042,20	-8,40
10-14	1 039,10	1 057,60	-18,50
15-19	1 045,40	1 058,30	-12,90
20-24	949,70	994,80	-45,10
25-29	912,40	945,70	-33,30
30-34	930,40	929,50	0,90
35-39	945,60	946,20	-0,60
40-44	947,20	954,80	-7,60
45-49	950,30	965,70	-15,30
50-54	976,80	984,30	-7,50
55-59	976,70	973,20	3,50
60-64	958,70	954,70	4,10
65-69	932,60	928,70	3,90
70-74	818,40	826,40	-8,10
75+	583,40	560,60	22,70
Nouveau-Brunswick			
Total	956,80	962,00	-5,20
0-4	1 061,30	1 086,80	-25,50
5-9	1 053,00	1 015,40	37,60
10-14	1 058,00	1 052,30	5,60
15-19	1 045,40	1 049,70	-4,30
20-24	1 003,00	1 048,30	-45,30
25-29	957,80	972,60	-14,80
30-34	956,20	961,40	-5,20
35-39	963,90	973,10	-9,20
40-44	969,70	984,60	-14,80
45-49	965,80	979,50	-13,80
50-54	996,50	996,30	0,20
55-59	1 012,10	1 003,00	9,20
60-64	978,90	970,70	8,20
65-69	908,20	896,50	11,70
70-74	809,90	798,20	11,70
75+	601,90	594,20	7,70

Groupes d'âge	Recensement de 2001	Estimations de la population ²	Écart
Québec			
Total	953,60	959,00	-5,30
0-4	1 047,90	1 044,40	3,50
5-9	1 036,00	1 034,80	1,20
10-14	1 043,20	1 045,40	-2,20
15-19	1 042,60	1 054,70	-12,10
20-24	1 020,20	1 046,70	-26,50
25-29	999,30	1 017,50	-18,20
30-34	993,00	1 004,50	-11,50
35-39	993,40	995,50	-2,00
40-44	978,50	981,30	-2,90
45-49	977,90	979,00	-1,10
50-54	972,80	976,30	-3,50
55-59	964,20	967,50	-3,30
60-64	934,70	934,10	0,70
65-69	879,00	876,80	2,20
70-74	784,20	783,20	1,00
75+	550,60	546,60	4,00
Ontario			
Total	956,10	960,50	-4,40
0-4	1 047,10	1 045,40	1,70
5-9	1 053,50	1 054,70	-1,20
10-14	1 054,90	1 058,20	-3,20
15-19	1 054,50	1 059,40	-4,90
20-24	1 002,40	1 028,90	-26,50
25-29	953,70	983,30	-29,60
30-34	953,30	970,20	-16,90
35-39	970,90	969,60	1,30
40-44	965,10	962,60	2,50
45-49	954,10	957,60	-3,50
50-54	969,50	964,30	5,20
55-59	972,10	964,70	7,40
60-64	940,90	941,90	-1,00
65-69	914,20	910,10	4,10
70-74	849,10	842,80	6,30
75+	609,00	606,10	2,90

Groupes d'âge	Recensement de 2001	Estimations de la population ²	Écart
Manitoba			
Total	964,20	966,90	-2,70
0-4	1 061,40	1 055,20	6,20
5-9	1 044,30	1 048,60	-4,30
10-14	1 046,10	1 060,70	-14,60
15-19	1 051,40	1 049,70	1,70
20-24	1 001,00	1 030,20	-29,20
25-29	999,70	1 009,00	-9,30
30-34	988,40	988,90	-0,50
35-39	980,40	994,60	-14,20
40-44	1 002,30	993,40	8,90
45-49	986,10	975,40	10,70
50-54	983,40	979,40	3,90
55-59	986,90	987,10	-0,20
60-64	958,00	953,40	4,60
65-69	929,50	923,60	5,80
70-74	833,00	832,60	0,40
75+	599,80	591,80	8,00
Saskatchewan			
Total	969,00	972,00	-3,00
0-4	1 037,80	1 012,70	25,10
5-9	1 044,70	1 049,80	-5,20
10-14	1 047,10	1 044,20	2,80
15-19	1 055,20	1 071,30	-16,10
20-24	1 021,00	1 061,70	-40,70
25-29	984,30	958,20	26,00
30-34	962,60	963,60	-0,90
35-39	953,70	965,50	-11,90
40-44	994,60	997,30	-2,80
45-49	1 020,50	1 025,80	-5,30
50-54	1 011,50	1 010,40	1,10
55-59	998,90	1 000,50	-1,60
60-64	954,50	954,50	0,00
65-69	944,80	930,60	14,20
70-74	884,50	867,70	16,80
75+	647,20	653,20	-6,00

Groupes d'âge	Recensement de 2001	Estimations de la population ²	Écart
Alberta			
Total	998,90	1 005,40	-6,50
0-4	1 045,00	1 057,00	-12,00
5-9	1 051,70	1 066,30	-14,60
10-14	1 050,90	1 051,00	0,00
15-19	1 047,00	1 042,70	4,30
20-24	1 041,10	1 061,50	-20,40
25-29	1 024,60	1 045,20	-20,70
30-34	1 000,80	1 025,10	-24,30
35-39	988,40	992,20	-3,80
40-44	1 014,60	1 004,90	9,70
45-49	1 031,00	1 043,50	-12,50
50-54	1 023,10	1 032,10	-9,00
55-59	1 013,60	1 004,30	9,30
60-64	992,40	989,10	3,30
65-69	969,50	965,80	3,70
70-74	904,70	905,50	-0,70
75+	638,50	632,90	5,70
Colombie-Britannique			
Total	965,00	969,80	-4,70
0-4	1 050,80	1 047,60	3,20
5-9	1 056,60	1 058,90	-2,30
10-14	1 048,00	1 052,20	-4,20
15-19	1 061,90	1 058,50	3,30
20-24	998,50	1 014,20	-15,60
25-29	947,10	965,90	-18,90
30-34	957,80	955,20	2,50
35-39	957,90	957,90	0,00
40-44	950,60	962,40	-11,80
45-49	969,60	968,90	0,70
50-54	994,50	1 000,50	-6,00
55-59	997,60	1 009,10	-11,50
60-64	980,50	979,70	0,80
65-69	985,90	980,00	5,90
70-74	907,90	908,70	-0,90
75+	650,90	658,30	-7,40

¹ Les territoires sont exclus, car la taille de leur population rend les comparaisons difficiles.

² Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

Tableau C3. Rapport¹ de la population recensée à la population estimée² selon certains groupes d'âge, le sexe et l'état matrimonial légal, provinces et territoires, recensement de 2001 – données intégrales (100 %)

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
Terre-Neuve-et-Labrador								
Total	0,96	0,98	0,93	1,00	0,97	0,99	0,95	0,99
15-19	0,99	8,75	0,00	0,00	1,00	0,97	0,00	0,00
20-24	0,92	0,64	2,27	0,00	0,95	0,72	2,17	0,71
25-29	0,89	0,78	0,88	3,33	0,94	0,86	1,05	0,95
30-34	1,05	0,95	0,93	1,47	0,95	1,00	1,02	0,86
35-39	0,94	0,99	0,96	0,69	0,93	0,99	1,01	0,82
40-44	0,95	0,98	0,94	0,78	1,02	0,98	0,89	0,88
45-49	1,02	0,98	0,92	0,93	1,01	0,99	0,91	0,93
50-54	1,10	0,99	0,89	0,91	1,01	1,00	0,93	1,02
55-59	1,03	0,99	0,96	1,04	0,99	1,02	0,97	1,05
60-64	1,06	1,01	0,96	1,00	0,99	1,01	0,88	1,01
65-69	1,08	1,04	0,89	0,91	0,94	1,00	0,94	1,01
70-74	1,11	1,01	0,92	1,04	0,95	1,03	1,02	1,00
75+	0,91	1,02	0,98	1,03	1,00	1,04	0,99	0,98
Île-du-Prince-Édouard								
Total	0,97	0,98	0,91	1,07	0,99	0,98	0,99	1,00
15-19	0,98	3,00	0,00	0,00	0,98	0,63	0,00	0,00
20-24	0,89	0,93	3,75	0,00	0,95	0,80	1,36	1,67
25-29	0,89	0,97	0,53	2,50	0,84	1,00	0,94	1,25
30-34	1,05	0,93	0,73	1,25	1,20	0,93	0,85	0,94
35-39	1,02	0,93	0,96	1,67	1,13	0,96	0,92	0,82
40-44	1,07	0,96	0,89	0,88	1,08	0,99	0,94	1,19
45-49	1,04	0,99	0,87	0,57	1,06	0,97	0,97	0,91
50-54	1,16	1,00	0,92	1,86	0,96	1,00	1,01	1,10
55-59	1,02	1,02	0,90	1,53	1,10	1,05	1,20	0,96

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
60-64	1,12	1,04	0,97	0,93	1,08	1,01	1,09	0,91
65-69	1,17	1,02	0,85	1,07	1,07	1,04	0,98	0,96
70-74	1,06	0,97	1,38	0,95	1,10	0,98	0,93	0,99
75+	0,91	1,00	0,95	1,07	1,20	1,00	1,50	1,02
Nouvelle-Écosse								
Total	0,95	1,00	0,96	1,00	0,97	1,00	0,97	1,00
15-19	0,96	6,00	0,00	0,00	0,97	1,02	35,00	0,00
20-24	0,90	0,82	6,00	5,00	0,95	0,81	0,87	1,33
25-29	0,89	0,92	0,94	2,50	0,94	0,94	0,89	1,11
30-34	0,96	0,99	0,93	1,09	0,97	0,98	0,91	1,02
35-39	0,99	1,00	1,00	1,03	0,99	1,00	1,01	0,96
40-44	1,00	0,99	0,94	0,88	1,01	1,00	0,94	0,97
45-49	0,99	0,99	0,94	0,88	1,04	1,00	0,98	1,03
50-54	1,07	1,00	0,94	1,02	1,03	1,01	0,99	1,01
55-59	1,06	1,00	0,98	0,96	1,02	1,00	0,98	0,98
60-64	1,13	1,02	0,95	0,96	1,07	1,02	0,94	1,00
65-69	1,17	1,03	0,95	0,94	1,05	1,02	0,98	1,02
70-74	1,00	1,02	0,95	0,99	1,00	1,04	1,03	1,01
75+	1,16	1,04	0,98	1,03	0,99	1,02	1,00	1,00
Nouveau-Brunswick								
Total	0,96	1,00	0,95	0,99	0,96	1,00	0,96	0,99
15-19	0,99	3,20	0,00	0,00	0,99	1,00	0,00	0,00
20-24	0,91	0,80	1,96	10,00	0,97	0,83	0,94	1,07
25-29	0,88	0,94	0,98	3,00	0,89	0,97	0,81	1,11
30-34	0,92	1,02	0,80	1,52	0,91	1,01	0,93	0,98
35-39	0,99	0,99	0,92	0,61	0,97	1,01	0,94	1,08

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
40-44	1,03	0,98	0,95	0,83	1,00	1,00	1,02	0,99
45-49	1,04	0,98	0,90	0,78	1,01	0,99	0,97	0,98
50-54	1,05	1,00	0,96	1,01	1,06	1,00	0,96	0,98
55-59	1,02	1,01	0,97	1,08	1,08	1,00	0,99	0,96
60-64	1,08	1,02	1,00	1,04	1,01	1,03	0,99	0,97
65-69	1,07	1,02	1,04	1,03	1,03	1,04	0,95	0,98
70-74	1,07	1,03	1,04	0,98	1,03	1,05	0,90	0,97
75+	1,12	1,04	1,00	0,98	1,04	1,05	0,86	1,00
Québec								
Total	0,98	1,02	0,93	0,92	0,99	1,02	0,96	0,98
15-19	0,98	2,33	165,00	0,00	0,99	1,13	19,09	16,00
20-24	0,95	0,83	0,78	5,41	0,98	0,89	0,78	2,07
25-29	0,95	0,93	0,71	3,57	0,95	0,99	0,82	1,56
30-34	0,97	1,03	0,79	1,32	0,98	1,03	0,89	0,95
35-39	0,99	1,03	0,87	1,08	0,99	1,01	0,95	0,97
40-44	1,00	1,01	0,93	1,02	1,01	1,01	0,97	0,98
45-49	1,01	1,01	0,95	0,99	1,01	1,01	0,97	0,99
50-54	1,03	1,01	0,96	1,02	1,03	1,01	0,98	1,00
55-59	1,03	1,01	0,97	1,04	1,03	1,01	0,98	1,01
60-64	1,07	1,02	0,96	1,02	1,04	1,02	0,99	1,00
65-69	1,08	1,03	0,95	1,00	1,04	1,04	0,96	0,99
70-74	1,06	1,03	0,91	0,97	1,03	1,04	0,90	1,00
75+	1,11	1,09	0,83	0,83	1,04	1,09	0,89	0,97
Ontario								
Total	0,96	1,01	0,92	0,99	0,98	1,00	0,95	1,00
15-19	0,98	3,46	115,00	5,83	0,99	1,20	21,14	5,91

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
20-24	0,95	0,83	1,23	2,29	0,99	0,84	0,90	1,38
25-29	0,91	0,96	0,72	1,34	0,93	0,98	0,84	1,37
30-34	0,90	1,03	0,78	0,89	0,93	1,01	0,91	0,91
35-39	0,97	1,01	0,86	0,90	0,97	1,00	0,94	0,97
40-44	1,01	1,01	0,93	1,00	1,00	1,00	0,96	1,01
45-49	1,03	1,01	0,95	0,92	1,05	1,01	0,97	0,98
50-54	1,07	1,01	0,95	1,03	1,04	1,01	0,97	1,00
55-59	1,08	1,00	0,95	1,00	1,04	0,99	0,96	0,99
60-64	1,09	1,00	0,94	1,02	1,07	1,00	0,96	1,00
65-69	1,12	1,01	0,95	1,00	1,07	1,02	0,96	0,99
70-74	1,11	1,02	0,95	0,98	1,06	1,03	0,94	0,99
75+	1,09	1,01	0,92	0,99	1,06	0,99	0,93	1,00
Manitoba								
Total	0,96	1,01	0,93	0,99	0,96	1,01	0,94	1,00
15-19	0,99	1,51	0,00	0,00	0,98	1,00	40,00	5,00
20-24	0,94	0,92	1,94	10,00	0,97	0,92	1,00	0,79
25-29	0,90	1,01	0,74	2,50	0,89	1,02	0,80	0,63
30-34	0,91	1,04	0,86	1,22	0,88	1,04	0,86	0,80
35-39	0,98	1,02	0,84	0,82	0,99	1,03	0,93	1,02
40-44	1,00	1,02	0,95	0,92	1,03	1,00	0,93	1,09
45-49	1,02	1,02	0,92	1,14	0,98	1,01	0,96	1,07
50-54	1,08	1,01	0,97	1,01	1,05	1,01	0,98	1,04
55-59	1,08	0,99	0,96	1,03	1,05	1,00	0,94	1,02
60-64	1,05	1,00	0,96	1,13	1,04	1,01	0,94	0,99
65-69	1,13	1,02	0,95	1,08	1,05	1,03	0,95	1,00
70-74	1,14	1,01	0,93	1,02	1,07	1,04	0,95	0,99
75+	1,18	1,04	0,90	0,95	1,02	1,03	0,93	1,00

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
Saskatchewan								
Total	0,98	1,01	0,91	0,99	0,98	1,01	0,92	1,01
15-19	1,00	2,29	15,00	0,00	1,01	0,93	35,00	0,00
20-24	0,92	0,89	1,16	0,00	0,96	0,91	0,80	1,00
25-29	0,94	0,97	0,74	1,67	0,88	0,97	0,82	1,02
30-34	1,02	0,99	0,78	1,32	0,97	1,01	0,89	0,99
35-39	0,95	1,02	0,88	1,19	1,00	1,02	0,90	1,12
40-44	1,02	1,01	0,89	1,19	1,00	1,02	0,90	1,07
45-49	1,02	1,01	0,92	1,00	1,06	1,02	0,93	0,96
50-54	1,07	1,03	0,89	1,00	1,08	1,02	0,97	1,03
55-59	1,07	1,00	0,94	1,04	1,08	1,00	0,95	1,03
60-64	1,10	1,01	0,96	1,04	1,02	1,02	1,01	1,01
65-69	1,09	1,01	0,99	1,03	1,06	1,01	0,94	0,98
70-74	1,17	1,03	0,94	0,99	1,01	1,03	0,87	0,99
75+	1,13	1,02	0,93	0,96	1,07	1,03	0,93	1,02
Alberta								
Total	0,96	1,03	0,92	0,98	0,96	1,02	0,97	1,00
15-19	0,99	1,95	130,00	0,00	0,99	0,95	23,33	5,00
20-24	0,95	0,90	1,07	1,00	0,97	0,94	1,07	1,55
25-29	0,91	1,06	0,79	0,85	0,88	1,08	0,89	0,98
30-34	0,89	1,05	0,87	0,81	0,89	1,06	0,95	0,85
35-39	0,99	1,03	0,90	0,80	0,98	1,02	0,97	0,91
40-44	1,00	1,03	0,91	0,99	1,00	1,01	0,96	1,00
45-49	1,01	1,02	0,92	0,94	1,05	1,02	0,97	0,98
50-54	1,02	1,02	0,94	1,05	1,07	1,03	0,97	0,99
55-59	1,06	1,03	0,91	0,93	1,07	1,01	0,97	0,98

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
60-64	1,09	1,01	0,94	0,97	1,05	1,01	0,98	0,99
65-69	1,09	1,00	0,96	1,00	1,04	1,01	0,98	0,97
70-74	1,03	1,02	0,91	1,00	0,96	1,03	0,96	1,01
75+	1,06	1,02	0,99	0,99	0,99	1,01	0,99	1,01
Colombie-Britannique								
Total	0,97	1,00	0,95	0,95	0,98	1,00	0,98	1,01
15-19	0,99	3,60	0,00	3,00	0,99	1,30	190,00	4,00
20-24	0,93	0,84	1,10	1,25	0,94	0,88	0,86	1,40
25-29	0,95	0,97	0,68	1,28	0,97	0,99	0,77	1,02
30-34	0,96	1,01	0,85	0,75	0,95	0,99	0,97	0,78
35-39	0,98	1,00	0,88	0,83	0,97	0,99	0,98	0,92
40-44	1,01	0,99	0,96	0,99	1,02	1,00	1,00	1,02
45-49	1,03	1,00	0,97	0,96	1,02	1,00	0,99	0,97
50-54	1,06	1,00	0,98	0,98	1,05	1,00	0,99	1,02
55-59	1,06	1,00	0,97	0,99	1,03	1,01	1,01	1,01
60-64	1,10	1,02	0,99	0,97	1,05	1,02	0,99	1,01
65-69	1,12	1,03	0,98	1,01	1,11	1,03	0,99	1,02
70-74	1,09	1,03	0,96	1,00	1,02	1,03	0,96	1,03
75+	1,04	1,02	0,89	0,92	1,04	1,00	0,93	1,01
Territoire du Yukon								
Total	0,93	1,08	0,86	0,93	1,02	0,99	0,91	1,04
15-19	0,96	0,00	0,00	0,00	0,97	1,67	0,00	0,00
20-24	0,88	5,00	0,00	0,00	0,89	1,37	7,50	0,00
25-29	0,80	2,72	0,29	0,00	0,91	1,17	0,80	0,00
30-34	0,81	1,19	0,98	0,83	1,00	0,92	0,84	10,00
35-39	0,87	1,04	0,68	2,50	1,11	0,93	0,84	1,25

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
40-44	1,05	1,02	0,96	0,45	1,18	1,05	0,99	1,14
45-49	1,15	1,24	0,75	0,00	1,35	0,97	0,93	0,92
50-54	1,29	0,99	0,95	2,22	1,59	1,02	1,02	0,94
55-59	0,92	0,92	0,92	1,00	1,39	0,93	0,83	0,95
60-64	0,97	1,01	0,92	0,87	1,29	0,88	0,93	0,87
65-69	1,54	1,45	0,93	0,29	1,33	1,05	0,80	1,00
70-74	1,11	0,94	0,89	0,74	1,92	1,31	0,40	0,89
75+	0,78	0,75	0,67	1,59	0,50	1,13	0,48	1,07
Territoires du Nord-Ouest								
Total	0,90	1,07	0,89	1,24	0,96	1,00	1,07	0,98
15-19	0,88	0,00	0,00	0,00	1,03	0,50	0,00	0,00
20-24	0,90	5,83	5,00	0,00	0,88	1,01	0,00	0,00
25-29	0,75	2,68	0,00	0,00	0,78	1,48	2,22	0,00
30-34	0,80	1,41	1,28	0,00	0,87	1,06	0,94	1,25
35-39	1,02	1,05	0,92	10,00	1,12	0,92	1,04	0,45
40-44	1,01	0,96	0,90	1,00	1,03	0,93	1,03	0,95
45-49	1,10	0,96	0,95	1,11	1,43	1,03	1,21	1,52
50-54	1,19	1,06	0,83	0,71	1,21	1,04	1,32	0,78
55-59	1,16	0,93	0,87	0,80	1,11	0,98	1,16	1,02
60-64	1,01	0,88	1,08	1,76	1,25	0,82	0,71	0,74
65-69	1,37	1,13	0,83	1,52	1,15	0,84	0,45	0,95
70-74	0,82	1,15	0,36	1,43	1,19	1,07	1,25	1,01
75+	1,92	1,01	0,00	1,15	0,81	0,71	0,56	1,08
Nunavut								
Total	0,98	1,16	0,49	0,95	0,96	1,07	0,57	0,89
15-19	0,99	0,00	0,00	0,00	0,95	1,43	0,00	0,00

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	Jamais marié	Marié et séparé	Divorcé	Veuf	Jamais mariée	Mariée et séparée	Divorcée	Veuve
20-24	0,92	2,37	0,00	0,00	0,84	1,29	0,00	0,00
25-29	0,88	2,13	0,50	0,00	0,97	1,58	0,00	0,00
30-34	0,94	1,61	0,32	0,00	1,05	0,95	0,34	1,11
35-39	1,16	1,13	0,51	0,00	0,96	1,03	0,43	1,39
40-44	0,99	1,25	0,67	2,50	1,13	1,18	0,73	0,88
45-49	1,32	1,08	0,46	0,56	1,37	0,85	0,51	0,81
50-54	1,20	0,76	0,57	0,29	1,09	0,94	0,68	0,93
55-59	1,16	1,30	0,41	1,56	1,40	1,45	1,04	0,96
60-64	1,73	1,44	0,21	0,96	1,32	1,35	0,50	1,04
65-69	2,78	0,90	1,25	0,78	0,33	1,50	1,00	0,85
70-74	1,67	1,28	0,00	1,30	1,25	0,42	1,00	0,67
75+	0,00	0,68	0,00	1,00	5,00	0,91	0,00	0,63

¹ Calculé comme suit : recensement de 2001 / estimations de la population.

² Estimations de la population au 15 mai 2001, non ajustées pour le sous-dénombrement net.

Annexe D. Produits et services du recensement de 2001

Le recensement constitue une source de données fiables pour décrire les caractéristiques des personnes et des logements au Canada. La gamme de produits et services élaborée à partir des données du recensement est conçue de façon que ces données soient utiles, compréhensibles et accessibles à tous les utilisateurs. D'autres sources, comme le Catalogue du recensement de 2001, le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) et, en particulier, le Catalogue en ligne, contiennent de l'information détaillée sur la gamme complète des produits et services du recensement de 2001.

Les produits et services comportent de nouvelles caractéristiques à l'occasion du recensement de 2001 :

1. Support

- On favorise Internet comme moyen pour diffuser les produits de données normalisés et les produits de référence.
- Davantage de données sont offertes gratuitement au grand public à partir d'Internet.

2. Contenu

- On diffuse les tableaux de données du recensement de 2001 selon des thèmes, c'est-à-dire des groupements de variables dont les sujets sont apparentés.
- Dans la mesure du possible, on a simplifié la langue et le vocabulaire dans les produits du recensement de 2001 diffusés dans Internet afin de rendre l'information accessible à un plus grand nombre de personnes.
- On a mis en place des moyens qui permettent aux utilisateurs de faire des recherches et de naviguer dans les produits normalisés du recensement (y compris les produits de référence) diffusés dans Internet.

3. Géographie

- Des unités géographiques, comme les aires de diffusion, les régions urbaines, les localités désignées et les zones d'influence métropolitaine, s'ajoutent à la gamme des produits normalisés. Certaines des nouvelles unités, comme les aires de diffusion, remplacent d'autres unités.

4. Variables

- Au recensement de 2001, on a recueilli de l'information sur de nouveaux sujets : le lieu de naissance des parents, les autres langues parlées à la maison et la langue de travail. Par ailleurs, la question sur la religion, qui est posée lors de chaque recensement décennal, figurait dans le questionnaire de 2001. En outre, on a élargi la définition de la variable portant sur la structure de la famille afin d'inclure les couples de même sexe.

Bibliographie

Chavez, B. *Attestation de qualité : Âge et sexe*, Division de la démographie, Statistique Canada, rapport non publié, juin 2002.

Chavez, B. *Attestation de qualité : État matrimonial et union libre*, Division de la démographie, Statistique Canada, rapport non publié, septembre 2002.

Janes, D. *CANCEIS User Guide*. Division des méthodes d'enquête sociale, Statistique Canada, document non publié, juin 2002.

Monette, M. *Attestation de qualité : Âge et sexe*, Division de la démographie, Statistique Canada, rapport non publié, août 1997.

Statistique Canada. *Rapports techniques du recensement de 1996 : Âge, sexe, état matrimonial et union libre*, Ottawa : Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-353-XPB au catalogue.

Statistique Canada. *Le recensement de 2001 en bref*. Ottawa : Industrie Canada, 2002. Recensement du Canada de 2001. Numéro 92-379-XPB au catalogue.

Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Ottawa : Industrie Canada, 2002. Recensement du Canada de 2001. Numéro 92-378-XPB au catalogue.